



LES PHÉNOMÈNES NATURELS EXTRÊMES AUGMENTENT EN INTENSITÉ

QUELLE GESTION DES RISQUES ENTREPRENDRE EN ALGÉRIE ?

Lire en page 3



MOHAMED OSMAN AG MOHAMDOUN, PRÉSIDENT DES MOUVEMENTS DE L'INCLUSIVITÉ :

«L'INITIATIVE PROPOSÉE PAR L'ALGÉRIE POUR UNE SORTIE DE CRISE AU NIGER EST RÉALISTE»

Lire en page 3

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023 // N°643 // PRIX 20 DA, Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

EN MARGE DE SA RENCONTRE AVEC L'AMBASSADRICE AMÉRICAINE

HENNI INVITE LES OPÉRATEURS AMÉRICAINS À INVESTIR DANS L'AGRICULTURE

Lire en page 4



ELLE POURSUIT LA DIVERSIFICATION DE SON ÉCONOMIE ET DE SES SOURCES DE REVENUS

L'ALGÉRIE A RÉALISÉ DES PROGRÈS SIGNIFICATIFS DANS L'AMÉLIORATION DU PIB

Lire en page 4



POUR FAIRE FACE AUX DÉFIS DE L'HEURE

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE MOBILISE SES TROUPES

Lire en page 6



LA BARRE D'UN MILLION D'ABONNÉS, ALGÉRIE TÉLÉCOM N'EN EST PAS LOIN

Lire en page 16



FACE AU LIBRE JEU DES FORCES DU MARCHÉ, DEVENU UN DOGME INTANGIBLE

LE SOMMET G77 + CHINE APPELLE À L'UNION

Lire en page 3





SCIENCES ET CORAN À L'HONNEUR

LE PÈRE DE L'INTERNET EN ALGÉRIE, MENTALECHTA, HONORÉ PAR LA ZAOUIA D'EL HAMEL



Vendredi 15 septembre 2023, la zaouiyya d'El Hamel, de Boussaada, a reçu une trentaine d'invités de différentes wilayas algériennes venus assister à une cérémonie en l'honneur d'un grand nom scientifique de l'Algérie, en la personne du professeur Youcef Mentalechta, ainsi que le jeune Saad Salim Essaidi, qui a décroché le second prix lors de la compétition internationale sur la Mémorisation, l'Exégèse et les Récitations (tajwid) des différentes lectures du Coran, tenue récemment en Arabie Saoudite et regroupant 117 pays. Après le mot de bienvenue du cheikh de la zaouiyya, Mohamed Ma'moune Al Kacimi Al Hassani, et recteur de la grande mosquée d'Alger alliant science et coran, rappelant par là même que le professeur Menta-

lechta a été honoré par la zaouiyya le 17 janvier 1967 suite à la soutenance de son doctorat en sciences à l'université d'Alger.

Il a rappelé que Malek Bennabi a publié un article sur le quotidien Algérie Actualité parlant de Mentalechta et de la portée de la première soutenance en Algérie d'un doctorat en sciences physiques pour l'Algérie post-indépendance. Et voilà qu'aujourd'hui, après 57 ans, la zaouiyya va honorer le même Mentalechta, professeur âgé de 89 ans.

Le cheikh a parlé longuement sur la relation de complémentarité entre science et religion, citant plusieurs versets coraniques parlant de science et des hommes de science et leur place auprès du Divin.

Il cite aussi que toute

science allant dans le but de mettre l'humain dans de meilleures conditions de vie, de santé, de prospérité et de bien-être est en vérité un objectif du Saint Coran, et donc de la religion.

Le parcours du professeur Mentalechta avait été une success story par excellence.

Étudiant à l'Ecole de l'Air (actuellement Ecole Militaire Polytechnique et anciennement ENITA), activant en politique en pleine guerre de libération, il a quitté l'Algérie sous la pression des services français. Il part en France pour terminer ses études, et est fait prisonnier suite à son activisme politique avec les jeunes Algériens en France.

De retour en Algérie, il soutient son doctorat en sciences physiques, arrive à convaincre feu Houari Boumediene de permettre à l'Algérie de prendre le train de l'informatique. Il inaugure en 1969 à Oued Smar le CERI (Centre d'Etudes et de Recherche en Informatique), actuellement Ecole Supérieure d'Informatique (il regrette la suppression du mot Recherche). Directeur à l'UNESCO durant 15 ans, il fait connecter l'Algérie à l'internet en 1993 à partir de Pise en Italie ainsi que des pays amis et africains dont la Tunisie.

78^e SESSION DE L'AG DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

PREMIÈRE PHOTO DE L'ARRIVÉE DE TEBBOUNE À NEW YORK



Le président de la République Abdelmadjid Tebboune est arrivé samedi soir à New York, aux Etats Unis, où il prendra part aux travaux de la 78^e session ordinaire de l'Assemblée générale (AG) de l'Organisation des Nations unies (ONU).

Le président de la République avait quitté samedi après-midi le pays après avoir été salué par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, le général d'armée Saïd Chane-griha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), et le directeur de cabinet à la présidence de la République, Mohamed Ennadir Larbaoui, a fait savoir l'Agence officielle.

BILAN DES INTERVENTIONS DE LA PROTECTION CIVILE EN LIBYE :

50 CORPS SANS VIE RETIRÉS DES DÉCOMBRES À DERNA

Les équipes de la Protection civile qui participent activement aux opérations de recherche et de sauvetage à Derna, en Libye, ont retiré un total de 50 corps sans vie, suite aux inondations dévastatrices causées par la tempête Daniel qui a durement frappé ce pays, a-t-on appris vendredi.

Dans une déclaration à la presse, le sous-directeur des statistiques et de l'information à la Direction générale de la Protection civile (DGPC), le Colonel Farouk Achour, a indiqué que le dernier bilan fait état de 18 corps retirés par les équipes de la Protection civile qui sont à pied d'œuvre en Libye.

Le Colonel Achour a précisé que les opérations de recherche se poursuivent en collaboration avec les autorités locales, faisant observer que les conditions de travail des équipes de recherche et de sauvetage ainsi que des plongeurs sont "complexes et extrêmement difficiles à cause de la boue, alors que

des habitations entières ont été carrément ensevelies". Pour rappel, sur instruction du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie a décidé l'envoi en urgence d'importantes aides humanitaires en Libye, composées de produits alimentaires, de matériel médical, de vêtements et de tentes via un pont aérien de huit (8) avions relevant des Forces aériennes de l'Armée nationale populaire (ANP), en guise de solidarité avec le peuple libyen frère. wwQuant aux équipes de la Protection civile, elles sont composées de 113 agents, tous grades et spécialités confondus, dont des plongeurs, une équipe médicale spécialisée en médecine des catastrophes, une équipe de gestion des opérations, des équipes de recherche et de sauvetage, des équipes cynotechniques, des équipes logistiques et des psychologues, dotées d'équipements spéciaux d'intervention en cas d'inondations.



MALI-NIGER-BURKINA FASO LA CHARTE DU LIPTAKO-GOURMA

En images, la présentation de la Charte du LIPTAKO-GOURMA instituant l'Alliance des États du Sahel entre le Burkina Faso, la République du Mali et la République du Niger, objet du point de presse animé samedi 16 septembre 2023 par Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale. Ce point de presse a enregistré la présence effective du Colonel Sadio CAMARA, Ministre de la Défense et des Anciens Combattants du Mali, de Madame Ragnagne-wende Olivia ROUAMBA, Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération

régionale et des Burkinabè de l'Extérieur, de Son Excellence Monsieur Karamoko Jean Marie TRAORE, Ministre délégué chargé de la Coopération régionale du Burkina Faso, du Colonel Major Abdourahamane AMADOU, Ministre de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture, Porte-parole du Gouvernement du Niger assurant l'intérim du Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Nigériens à l'extérieur, ainsi que du Colonel Sani SAHABI, Secrétaire Permanent du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie du Niger.

MACRON EST-IL EN TRAIN DE METTRE LA VIE DE SON AMBASSADEUR À NIAMEY EN DANGER ?

Sylvain Itté «travailleur», a déclaré Catherine Colonna, la ministre des Affaires étrangères, qui défend le maintien de l'ambassadeur français à Niamey. Malgré des conditions d'enfermement, l'ambassadeur français reste en poste. Un mois et demi après le coup d'État des putschistes au Niger, l'état de santé de Syl-

vain Itté commence à inquiéter le Quai d'Orsay, qui souhaite vivement son rapatriement. Le vendredi 15 septembre, Emmanuel Macron a dénoncé une prise d'«otage» par les militaires au pouvoir, mais refuse toujours de le rapatrier. Le Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP), la

junte militaire qui a orchestré le putsch le 26 juillet et chassé le président Mohamed Bazoum du pouvoir après deux ans d'exercice, avait exigé que l'ambassadeur français soit expulsé du Niger le 25 août. Le groupe avait donné à la France 48 heures pour le faire partir de Niamey. Paris a rejeté l'ultimatum et s'oppose toujours fermement à son départ.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«**POUR VOTRE PUBLICITÉ
S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité» Agence
ANEP 01, Avenue Pasteur Alger**

Tel : 021 73 71 28 / 021 73 76 78
/ 021 74 99 81

Fax : 021 73 95 59

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

FACE AU LIBRE JEU DES FORCES DU MARCHÉ, DEVENU UN DOGME INTANGIBLE

Le sommet G77 + Chine appelle à l'union

Le sommet du Groupe G77+Chine, constitué des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine représentant près de 80% de la population mondiale, s'est ouvert, samedi, à La Havane (Cuba), avec la participation de l'Algérie, représentée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, et le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid.

« La gouvernance mondiale reste asymétrique. Les Nations unies, le système de Bretton Woods et l'OMC perdent de leur crédibilité. Nous ne pouvons pas nous diviser », a déclaré le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva en clôture. « Nous devons renforcer nos revendications à la lumière de la quatrième révolution industrielle », a ajouté le dirigeant de la première économie latino-américaine, en référence à l'essor du numérique, de l'intelligence artificielle, des biotechnologies. Pour Lula da Silva, la « révolution numérique » et « la transition énergétique » sont « deux transformations majeures en cours ». « Elles ne peuvent être façonnées par une poignée d'économies riches, rééditant la relation de dépendance entre le centre et la périphérie ». Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a plaidé pour un monde « plus représentatif et qui réponde mieux aux besoins des économies en développement », relevant que les pays endettés étaient « piégés dans un enchevêtrement de crises mondiales ». Le président chinois, Li Xi, a insisté dans son allocution sur l'importance de la « coopération Sud-Sud », alors que plusieurs orateurs ont évoqué les inégalités mondiales mises au jour par la pandémie de Covid-19 et la nécessité de réduire la dette des pays les plus pauvres pour financer la transition climatique. Les travaux de ce sommet de deux jours, placé sous le thème « Défis actuels du développement : rôle de la science, de la technologie et de l'innovation », se déroulent en présence de chefs d'Etat et de Gouvernement du G77+Chine et avec la participation du Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. Les représentants d'une centaine de pays sont présents à La Havane pour ce sommet extraordinaire ayant pour thème le « Rôle de la science, de la technologie et de l'innovation » dans le développement. Le sommet a débuté avec un appel à « changer les règles du jeu » économique international. « Après tout le temps où le Nord a organisé le monde selon ses intérêts, c'est maintenant au Sud de changer les règles du jeu », a affirmé à l'ouverture du sommet le président cubain Miguel Diaz-Canel, dont le



pays occupe depuis janvier la présidence tournante du groupe. Une trentaine de chefs d'Etat et de Gouvernement participent à ce sommet de deux jours, parmi lesquels le président argentin Alberto Fernandez, le Colombien Gustavo Petro, l'Angolais João Lourenço, le Mozambicain Filipe Nyusi, le Rwandais Paul Kagame, ou encore l'émir du Qatar, le Cheikh Tamim Bin Hamad Al Thani, et le président palestinien Mahmoud Abbas. La Déclaration finale du sommet qui a également été approuvée avant-hier, a mis l'accent sur la nécessité d'un changement radical en ce qui concerne le système financier international, "le besoin urgent d'une réforme globale de l'architecture financière internationale et d'une approche plus inclusive et coordonnée de la gouvernance financière mondiale". La déclaration affiche franchement son rejet de la politique d'unilatéralisme, "Nous rejetons l'imposition de lois et de règlements ayant un impact extraterritorial et toutes les autres formes de mesures économiques coercitives, y

compris les sanctions unilatérales contre les pays en développement, et nous réaffirmons qu'il est urgent de les éliminer immédiatement". La déclaration finale a également appelé les pays membres du groupe à coopérer davantage entre eux afin d'atteindre les objectifs soulignés: "Nous réaffirmons pareillement notre engagement à renforcer l'unité et la solidarité du groupe afin d'atteindre ses objectifs et de renforcer son rôle dans le contexte international actuel". Lors de ce sommet, les participants sont convenus de faire du 16 septembre la Journée de la science, de la technologie et de l'innovation dans les pays du Sud. "Nous pouvons dire que le sommet de La Havane a été un succès", a affirmé Rodolfo Benitez, directeur général du ministère cubain des Affaires étrangères, ajoutant que les Etats membres du G77 souhaitent modifier l'ordre mondial actuel afin de construire leurs propres modèles de développement. Cuba a pris la présidence tournante du G77 en janvier. Le prochain sommet G77+Chine est prévu à

Kampala, en Ouganda, en janvier 2024.

BADDARI VALORISE LES EFFORTS DE L'ALGÉRIE À PLUSIEURS ASPECTS

Pour sa part, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a passé en revue lors de sa participation, en tant que représentant du président de la République au Sommet du Groupe des 77 pays en développement (G77) et de la Chine à La Havane, les efforts de l'Algérie dans le développement des domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, des start-up et de l'entrepreneuriat, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Dans son intervention, M. Baddari a mis en avant "les efforts colossaux" consentis par l'Algérie pour développer les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, des start-up et de l'entrepreneuriat, à travers "la promotion du rôle de l'Université en tant que pépinière des projets innovants et principale source des start-up", ajoute le communiqué.

La promotion du rôle de l'Université passe par "la mise en place d'un réseau national de recherche intégré, regroupant les centres de recherche, les laboratoires universitaires, des stations expérimentales et des plateformes technologiques dans divers domaines", a-t-il affirmé, rappelant "la création ces dernières années de pôles technologiques distinctifs regroupant des écoles supérieures, de grandes entreprises et des start-up, outre la création du Conseil scientifique de l'intelligence artificielle et du Haut Commissariat à la numérisation", pour opérer le changement escompté dans l'environnement économique et asseoir les fondements d'une veille technologique".

A ce propos, le ministre a mis en exergue "l'importance accordée par l'Algérie au soutien et au développement des start-ups et de l'innovation au niveau national, ainsi qu'à la création d'un écosystème africain intégré en la matière, à travers des lois favorisant la connaissance et la suppression des obstacles pour les jeunes innovateurs".

I.Med Amine

MOHAMED OSMAN AG MOHAMDOUN, PRÉSIDENT DES MOUVEMENTS DE L'INCLUSIVITÉ

«L'initiative proposée par l'Algérie pour une sortie de crise au Niger est réaliste»

Mohamed Osman Ag Mohamdoun a salué, hier, l'initiative proposée par l'Algérie pour une sortie de crise au Niger et a affirmé qu'Alger a toujours été en faveur des règlements pacifiques des conflits sans intervention militaire étrangère. Mohamed Ousmane Ag Mohamdoun appelle les frères nigériens à saisir l'opportunité de l'initiative de paix algérienne, « afin, dit-il, de contrecarrer les desseins des puissances occidentales qui n'attendent que le prétexte pour attaquer et faire du Niger ce qu'ils ont fait de la Libye ». Le président des mouvements de l'inclusivité au Mali et signataire de l'Accord de paix d'Alger, Mohamed Ousmane Ag Mohamdoun, a appelé les « frères nigériens » à saisir l'opportunité de la proposition de solution pacifique. Plusieurs hauts responsables africains membres de la Cedeao,

au Bénin et en Côte d'Ivoire notamment, affirment que l'intervention militaire est toujours sur la table et pourrait être « opérationnelle » à tout moment. De son côté, la France dit n'attendre que le coup de starter de la Cedeao pour lancer ses avions à l'attaque de Niamey. Voilà où on en est aujourd'hui. L'initiative d'Alger rejette tout changement en dehors du cadre constitutionnel tout autant que le rejet de toute intervention étrangère militaire au Niger, propose une période de transition et un plan de sortie de crise par les moyens pacifiques, en six chapitres. Pour Mohamed Ousmane Ag Mohamdoun, comme cela a été le cas au Mali, c'est là une chance inouïe d'éviter le pire pour le Niger et pour toute la région du Sahel. Il a tenu à « féliciter les autorités algériennes d'avoir encore une fois réédité cette offre de paix qui

témoigne d'une amitié et sincérité envers un Etat en difficulté, ce qui a déjà été le cas chez nous au Mali », ajoutant que « l'Algérie a été le premier pays qui a eu le courage de proposer un délai de transition pour une solution pacifique. Aujourd'hui, c'est le Niger qui vit la même situation », a-t-il déploré. A propos de l'initiative algérienne de paix, il juge que « c'est une option très sage, il faut respecter la volonté des peuples dont le désir de changement n'est pas le fruit du hasard, ceci est dû à des décennies de mauvaise gestion, d'injustices, de complots d'Etats », a-t-il encore précisé, non sans souligner que ces situations favorisent « la montée du terrorisme et de l'insécurité montés de toutes pièces par les Occidentaux qui visent à déstabiliser la région du Sahel et continuer à piller nos richesses ».

I.M.Amine

ELLE POURSUIT LA DIVERSIFICATION DE SON ÉCONOMIE ET DE SES SOURCES DE REVENUS

L'Algérie a réalisé des progrès significatifs dans l'amélioration du PIB

«L'Algérie tend à préserver le pouvoir d'achat du citoyen par la subvention des produits de large consommation dans le cadre d'une politique économique efficace face à l'inflation, notamment en ce qui concerne l'importation», a souligné le Premier ministre.

Le Premier ministre, M. Aïme Benabderrahmane, intervenant hier, lors de l'ouverture de la 47^e réunion annuelle des gouverneurs des banques centrales et des institutions monétaires arabes, a indiqué que les indicateurs macroéconomiques et financiers de l'Algérie ont connu "une évolution remarquable" en dépit des crises qu'a connues le monde. Ainsi, le PIB, après sa réévaluation à travers le rebasage, a atteint 233 milliards USD en 2022 et celui moyen par habitant 5187 USD de la même année. "L'Algérie tend à préserver le pouvoir d'achat du citoyen par la subvention des produits de large consommation dans le cadre d'une politique économique efficace face à l'inflation, notamment en ce qui concerne l'importation", a-t-il dit. La balance commerciale de l'Algérie a enregistré un excédent de 26 milliards USD en 2022 et devrait se poursuivre avec la même cadence en 2023 en dépit du recul des prix des hydrocarbures par rapport à 2022, a fait savoir le Premier ministre qui a indiqué que l'Algérie "poursuit sa stratégie visant la diversification de l'économie et de ses sources de revenus et l'élargissement de ses investissements les plus productifs". Il a par ailleurs souligné que l'Algérie a toujours soutenu la stabilité financière et monétaire dans la région arabe, et que son engagement envers ces principes restera constant», insistant sur l'action arabe commune pour renforcer la stabilité financière, booster la croissance économique et améliorer la qualité de vie des citoyens arabes, autant d'objectifs à réaliser avec le concours des banques cen-



trales et les institutions monétaires arabes qui pourraient jouer un rôle central à cet effet. Dans cette perspective, M. Benabderrahmane a affirmé que "les pays de notre région doivent saisir l'importance de l'innovation et de la transformation numérique dans le secteur financier", rappelant que "l'Algérie, grâce notamment à sa nouvelle loi monétaire et bancaire, avance dans la numérisation de son économie tout en veillant à la sécurité et à la fiabilité de ses systèmes financiers". Il a également salué dans ce contexte le lancement en 2018 par le Fonds monétaire arabe (FMA) de la plateforme "Buna" conformément aux normes, exigences et

principes internationaux du marché financier mondial, une action arabe commune visant, a-t-il dit, à améliorer l'infrastructure des paiements dans le monde arabe afin de faciliter et de sécuriser les échanges commerciaux et les investissements, en connectant, via cette plateforme, de nombreuses banques centrales et commerciales arabes. M. Benabderrahmane a évoqué le financement externe des besoins financiers de certains pays arabes, sur fond de la hausse des taux d'intérêt mondiaux, ayant engendré une hausse de la dette des Gouvernements de plusieurs pays, la dette générale des pays arabes étant estimée à plus de 360 milliards

de dollars, suscitant "un problème urgent pour les politiques publiques concernant les moyens de les adapter pour en réduire l'impact sur la situation économique générale et la stabilité financière des pays arabes en la conjoncture actuelle". Il a estimé, dans ce sens, que l'action arabe commune "permettra de surmonter toutes les difficultés auxquels nous faisons face", qualifiant le Fonds monétaire arabe (FMA) d'institution solide, à même d'apporter à nos pays arabes un important soutien financier et technique, indispensables pour surmonter la phase actuelle". Le Premier ministre a affirmé que cette réunion constitue une occasion pour appuyer

le rôle important des banques centrales et des institutions monétaires arabes, l'objectif étant de renforcer la coopération et de favoriser l'échange d'expertises entre pays arabes concernant le domaine de travail des banques centrales. La réunion permettra, en outre, de coordonner, voire d'unir les efforts des pays arabes face aux défis actuels, notamment en ce qui concerne les politiques financières et monétaires, l'inclusion financière et le renforcement du numérique en termes de services financiers, a-t-il soutenu, souhaitant voir les travaux de la réunion aboutir à des débats et des décisions fructueuses. **Y. S.**

Encore des feux de forêt !

Le retour, ces derniers jours, des températures caniculaires a ramené avec lui des incendies dont on croyait être quitte pour cette année. La wilaya de Béjaïa est de nouveau en proie à des incendies ravageurs nourris par des vents violents et des températures dépassant les 40°. L'intervention rapide des secours et l'appui massif des citoyens ont permis de limiter les dégâts de ces feux et d'éviter la mort d'hommes comme ce fut le cas en juillet passé. Même si pour l'instant, l'origine exacte du déclenchement de l'ensemble de ces départs de feu n'est pas bien déterminée, la piste criminelle n'est pas à écarter. Certes, il y a des raisons naturelles, comme la canicule, la baisse des précipitations, les déchets et les détritrus partout qui peuvent expli-

quent le départ de ces feux, mais, il n'y a pas de doute, la pyromanie n'est pas à écarter. D'ailleurs, la Gendarmerie nationale de la wilaya de Béjaïa a annoncé avoir arrêté un individu suspecté d'être à l'origine des incendies enregistrés à Boulimat, et le ministre de l'Intérieur, Brahim Merad a invoqué lui aussi la piste pyromane.

« Il se peut qu'ils soient provoqués, je le dis car nous n'avons pas de certitude pour l'instant », a-t-il en effet affirmé. Les statistiques officielles annuelles en Algérie reconnaissent d'ailleurs que seuls 20% des causes des incendies sont d'origine naturelle, les 80% restants sont des causes inconnues, autant dire, criminelles. Mais au-delà de la question de l'origine de ces feux récurrents, il y a

la question de prévention qui revient à chaque fois dans les discussions des citoyens. Pour les populations, la prévention fait gravement défaut. Ils citent en exemple l'état des espaces forestiers et des abords des routes. En effet, du bois sec, produit de coupes légales ou illicites, parsème nos forêts, les pistes forestières ne sont pas entretenues, des bouteilles ou débris de verre, des déchets de toutes sortes se trouvent çà et là dans l'espace forestier. Même constat concernant les abords des routes.

A part quelques exceptions, nos routes nationales et départementales, nos voies communales et nos chemins ruraux présentent des abords envahis par des herbes sèches, et des caniveaux obstrués par toutes sortes de détritrus. Un cadre favorable aux départs de feu, qu'il suffit d'y jeter un petit mégot pour ravager des forêts et des villages entiers. Une question se pose. Pourquoi laisse-t-on les abords des routes aux herbes folles et aux déchets ? Qui est responsable de ce laisser-aller ? On ne peut pas parler de prévention des feux de forêt quand on laisse les périphéries de nos routes avec ces horribles spectacles. Certes, en

termes de programmes et de dispositifs de lutte anti-incendies, l'Algérie n'a ménagé aucun effort, mais la bureaucratie, la mentalité du moindre effort, le laxisme ont eu raison de ces programmes. On ne bouge que quand la catastrophe est là. On n'a pas l'habitude d'anticiper les catastrophes, de travailler pour les éviter. Avec la configuration actuelle des périphéries de nos routes, de nos décharges publiques, de notre espace forestier, etc., il faut s'attendre encore au déclenchement d'autres incendies encore plus ravageurs. Si personne ne peut nier que les moyens de lutte contre les incendies ont été nettement améliorés ces dernières années, ce n'est pas le cas de l'action préventive ! La politique anti-incendie, c'est d'abord et avant tout la prévention. Et tant qu'on n'anticipera pas de façon sérieuse sur le risque d'incendie, tant que les problèmes de la pollution de nos routes et forêts ne sont pas totalement réglés, on vivra toujours sous le péril des incendies et même des inondations et on aura souvent des saisons estivales « brûlantes ».

Boualem B.

Deux suspects arrêtés à Béjaïa

Dans un communiqué publié hier, le groupement de la Gendarmerie Nationale de la wilaya de Béjaïa a annoncé l'arrestation de deux individus suspectés d'être à l'origine des incendies enregistrés à Beni Mellikeche au sud de la wilaya. D'après la même source, les deux individus répondant aux initiales F.S et A.R âgés de 44 et 60 ans et originaires de la même wilaya. « L'enquête concernant ces incendies se poursuit » précise la même source. **R. N.**

LÉGUMES SECS : LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE VEUT INONDER LE MARCHÉ

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdel Hafed Henni, a présidé, hier, une réunion avec les directeurs des coopératives de céréales et légumineuses sèches (CCLS) au niveau national, consacrée à la mise en place des derniers préparatifs pour la campagne de labours et de semis de la saison 2023/2024 et la réunion a également abordé l'approvisionnement du marché national en légumineuses sèches, et ce, en présence du Secrétaire Général de l'Union Nationale des Paysans Algériens UNPA, du Directeur Général de l'Office Professionnel Algérien des Céréales, des Directeurs des Céréales, et les coopératives de légumineuses sèches au niveau national (52 coopératives), a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion qui a pour objectif de fournir les dernières directives et instructions concernant le processus de labour et de semis, le ministre a donné des instructions strictes à tous les gestionnaires sur la nécessité de fournir en abondance et de toute urgence le marché de toutes les régions du pays avec les diverses légumineuses sèches, et de travailler en coordination avec les directeurs des départements agricoles, des départements commerciaux, et rayons spécialisés, afin de fournir à tous les commerçants économiques et industriels, grossistes et détaillants, des prix spécifiques dans tous les points de vente, a souligné la même source.

Dans ce contexte, concernant l'approvisionnement du marché national en légumineuses sèches, le ministre a entendu une communication sur l'abondance des légumineuses sèches au niveau de l'Office professionnel algérien des céréales, compte tenu notamment de l'exclusivité de l'importation des légumineuses sèches de la part de l'office, et ainsi la disposition de quantités importantes et suffisantes de légumineuses sèches et de riz auprès de l'office.

En plus d'évaluer les préparations existant sur le terrain dans ce domaine, notamment à la lumière du changement climatique, des températures élevées, du manque de précipitations ou de la sécheresse dans certaines régions du pays.

Cette rencontre a également constitué l'occasion de rappeler toutes les mesures incitatives approuvées par les pouvoirs publics en vue d'atteindre les objectifs fixés en matière de production céréalière, d'augmentation des superficies cultivées, d'amélioration du niveau du rendement à l'hectare, ainsi que d'expansion des superficies irriguées et de développement de ce secteur au niveau des wilayas du Sud, a souligné le communiqué.

Ben Y.

EN MARGE DE SA RENCONTRE AVEC L'AMBASSADRICE AMÉRICAINE

Henni invite les opérateurs américains à investir dans l'agriculture

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhafid Henni, a reçu hier, au siège du ministère, l'ambassadrice des États-Unis d'Amérique en Algérie, Mme Elizabeth Moore Aubin, en présence de cadres de son secteur, a indiqué un communiqué du ministère publié sur sa page officielle Facebook.

La rencontre avec l'Ambassadrice américaine a abordé la réalité des relations bilatérales entre les deux pays dans divers domaines, notamment dans le domaine agricole et les moyens de les renforcer, ainsi que l'échange d'expertises et d'expériences dans les domaines d'intérêt commun entre les deux pays, notamment la sécurité alimentaire et la

coopération technique. Dans le domaine de la prévention et du contrôle des incendies de forêt et de la recherche agricole, a souligné la même source.

A cet effet, les deux parties ont souligné la volonté sincère des deux pays en vue de renforcer les relations de coopération et de mettre en œuvre des projets d'investissement dans le domaine de l'agriculture, vu les capacités disponibles en Algérie et les opportunités offertes aux investisseurs.

Dans ce contexte, le ministre a mentionné certains domaines dans lesquels la partie américaine pourrait contribuer, comme l'investissement dans la production agricole et l'agriculture stratégique,

notamment la production céréalière, en s'orientant vers la promotion des investissements dans les États du Sud et l'amélioration génétique, notamment en ce qui concerne les vaches productrices de lait, ou la production de la viande rouge, a ajouté le communiqué.

De son côté, Mme Elizabeth Moore Aubin a salué la politique menée par l'Algérie en matière de renforcement de la sécurité alimentaire, notamment à la lumière des récentes fluctuations des marchés mondiaux, exprimant la volonté de son pays de renforcer les relations économiques et les échanges commerciaux avec l'Algérie, a conclu le communiqué.

Ben.Youcef

L'INTRIGANTE RÉUNION HASSANI CHERIF-AOUCHICHE

Le MSP divulgue le contenu de la rencontre avec le FFS

On s'en souvient, mercredi dernier, le chef du Mouvement de la société pour la paix, Abdellali Hassani Cherif, avait reçu Youssef Aouchiche, Premier secrétaire du Front des forces socialistes (FFS), et la délégation qui l'accompagnait, au siège central du mouvement, à El Mouradia.



Le texte laconique de l'après-rencontre ne laissait pas entrevoir grand-chose, sinon une « réunion qui a été une occasion importante de se consulter mutuellement, entre deux importants partis, sur les différentes conditions politiques, économiques et sociales du pays et sur les enjeux régionaux et internationaux actuels.

La réunion s'était déroulée en présence des vice-présidents du mouvement, Nasser Ham-

dadouche et le Dr Abdelkrim Dahmane, ainsi que le professeur Abdelkrim Ayed, secrétaire national aux Relations extérieures, et le Dr Farouk Taïfour, secrétaire national aux Affaires politiques, et le représentant Slimane Zarkani, secrétaire national aux étudiants.

Mais, en fait, il a été notamment question du « rôle des partis politiques dans l'établissement d'une pratique partisane basée sur le dia-

logue et la consultation sur des questions d'intérêt commun et l'échange de vues ». Mais les pourparlers ont porté surtout sur les moyens de parvenir à un consensus partisan et à une coopération qui ont également été discutés. L'initiative politique fait son chemin même avec des partis dont l'idéologie est diamétralement opposée ; c'est la seconde initiative politique lancée cet été, à un moment où la démission des partis de

la chose politique a été consommée. « Le FFS invite l'ensemble des partis à des consultations en vue d'un Pacte historique pour le parachèvement du projet national. Cette initiative politique se veut sans exclusive et au-delà des clivages idéologiques », déclarait récemment le premier secrétaire du FFS, Youcef Aouchiche, dans un discours prononcé à l'occasion.

I.M.Amine

LES PHÉNOMÈNES NATURELS EXTRÊMES AUGMENTENT EN INTENSITÉ

Quelle gestion des risques entreprendre en Algérie ?

Le Professeur Nouredine Yassa, Commissaire aux Energies Renouvelables et à l'Efficacité Énergétique auprès du Premier Ministre et vice-président du troisième groupe de travail du panel des Nations unies sur les changements climatiques (GIEC), a partagé son inquiétude concernant la gravité de la situation

actuelle en matière de réchauffement climatique. Selon lui, « les phénomènes naturels extrêmes deviennent de plus en plus fréquents avec des intensités de plus en plus grandes ». Dans une interview accordée, ce dimanche, à l'émission « L'Invité de la rédaction » de la Chaîne 3 de la Radio Algérienne, le Professeur

Yassa a appelé à une « action concrète » et à une « transition graduelle » qui permettra de sauver la planète, sans pour autant aggraver la situation des pays vulnérables. Il a rappelé, à ce propos, que les principaux responsables de la pollution planétaire, générant plus de 90% des émissions de gaz à effet de serre, ont les ressources humaines et matérielles nécessaires pour faire face aux conséquences du changement climatique. En revanche, « les pays en développement, qui ne contribuent qu'à hauteur de 10% aux émissions (4% pour toute l'Afrique et 0,4% pour l'Algérie), subissent de plein fouet les catastrophes naturelles sans disposer des moyens nécessaires pour atténuer leurs effets dévastateurs ». Le Professeur Yassa a mis en garde contre les conséquences potentiellement graves du changement climatique à l'avenir. « Nous nous trouvons actuellement à 1,2 degré de réchauffement, et si nous dépassons le seuil de 1,5 degré, nous pourrions, selon les scénarios les plus pessimistes, voir certaines villes disparaître complètement de la carte », a-t-il prévenu, en rappelant que la Méditerranée, l'une des régions les plus vulnérables, est classée comme un « hot-spot » climatique en raison des menaces qui pèsent sur elle.

I.M.A./Rad.Alg.

CONGRÈS MONDIAL DE L'EAU : LES PARTICIPANTS APPELLENT À UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU

Le 18^e Congrès mondial de l'eau a publié la Déclaration de Beijing lors de sa cérémonie de clôture, appelant à une utilisation efficace des ressources en eau, à leur protection, à la mise en commun des expériences en gestion de l'eau et à une coopération collaborative pour relever les défis liés à l'eau. Pour atteindre cet objectif, le congrès a mis en lumière les politiques nationales, la planification nationale, l'innovation technologique, l'échange d'informations, l'investissement et la participation publique. La protection des ressources en eau et leur utilisation rationnelle sont un engagement commun et un droit, que tous les pays et tous les habitants de la Terre devraient travailler à réaliser. Chaque individu, organisation, entreprise et pays devraient s'efforcer de préserver l'eau, de la gérer de manière durable et de l'utiliser efficacement.

R.E.

TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE DE L'HYDROGÈNE

L'ALGÉRIE ET LE CHILI VEULENT DÉVELOPPER LA COOPÉRATION SCIENTIFIQUE

Prenant part au sommet du G77+Chine qui se tient à La Havane (Cuba), le ministre de l'Enseignement supérieur, M. Kamel Baddari, s'est entretenu avec son homologue du Chili, Mme Icen Ithchifiri. Les deux responsables se sont longuement entretenus sur le développement de la coopération entre les deux pays, notamment dans les domaines de la recherche scientifique, de l'innovation et des nouvelles technologies. Les deux parties ont également évoqué le partenariat pour la recherche et la formation dans le domaine de l'hydrogène vert, les énergies renouvelables, la nanotechnologie, l'intelligence artificielle et l'informatique. La mise en place d'un programme d'échange d'étudiants et d'enseignants entre les deux pays a également été abordée. « La création de mécanismes permettant la concrétisation de ces coopérations a été discutée lors de cette rencontre, notamment des jumelages entre les universités des deux pays et la préparation d'exposés communs », ajoute la même source.

Y. B.

POUR FAIRE FACE AUX DÉFIS DE L'HEURE

Le ministre de l'Agriculture mobilise ses troupes

Avec les changements climatiques et la guerre en Ukraine, le secteur agricole a été mis à mal dans de nombreux pays. Et l'Algérie n'est pas épargnée. Face à cela, le gouvernement a adopté des mesures visant à renforcer les productions agricoles, notamment dans les filières stratégiques...

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a réuni hier au siège de son ministère, les directeurs des Coopératives de céréales et de légumineuses sèches (CCLS). La rencontre a constitué une occasion opportune pour passer en revue les défis, stratégies et pratiques en matière de développement de la filière céréalière. Ainsi, le ministère de l'Agriculture semble avoir pris les devants avec la mise en place de nouvelles mesures en vue de réguler le marché des céréales et de renforcer le rôle de l'OAIC. Ce dernier a pour mission exclusive d'importer et de distribuer les céréales et les légumes secs. Avec les changements climatiques et la guerre en Ukraine, le secteur agricole a été mis à mal dans de nombreux pays. Et l'Algérie n'est pas épargnée. Face à cela, le gouvernement a adopté des mesures visant à renforcer les productions agricoles, notamment dans les filières stratégiques comme les céréales, à assurer la disponibilité des produits sur le marché et à les mettre à l'abri de la spéculation, en s'appuyant sur les organes publics sous tutelle. Ainsi, l'importation des céréales a été confiée à l'OAIC, alors que la distribution et l'achat des récoltes auprès des agriculteurs aux CCLS. Cette mesure a été étendue, récemment, aux légumes secs. Les céréaliculteurs sont donc tenus de livrer la totalité de leurs récoltes (blé et orge) aux Coopératives des céréales et des légumes secs (CCLS) afin d'assurer la disponibilité de ces matières premières, en vertu des dispositions de la loi de finances complémentaire 2022. Le ministère de l'Agriculture a rappelé que les coopératives, sous tutelle



de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), constituent « un outil indispensable pour le développement de la filière céréales et légumes secs, et appliquent sur le terrain la politique publique du secteur de l'agriculture orientée vers la sécurité alimentaire et la réduction à la dépendance des importations ». Ce nouveau rôle sera réaffirmé, lors de la réunion prévue ce matin, au même titre que les objectifs assignés au secteur et aux CCLS. La production animale fait partie également des priorités de l'Exécutif. Le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, Hamid Bensaâd, en a largement parlé samedi dernier, indiquant qu'un grand chantier est lancé pour développer les grandes cultures de production animale et de production végétale. Bensaâd a mis en avant les efforts des professionnels qui œuvrent à trouver des solutions fiables face aux séquelles des changements climatiques et du stress hydrique. Il a affirmé que « la position stratégique de l'Algérie fait d'elle un point de rayonnement dans le domai-

ne agricole ». « Aujourd'hui, poursuit-il, l'Algérie mise sur les technologies modernes pour faire face aux changements climatiques, ce qui nécessite la mobilisation de toutes les compétences nationales. Par ailleurs, dans un discours lu par son secrétaire général, Hamid Bensaâd, à l'ouverture du 5^e congrès de l'Union nationale des ingénieurs agronomes organisé à Alger, le ministre a en effet appelé à consolider les efforts entre pays arabes, en créant un réseau entre tous les ingénieurs de ces régions, pour échanger les expériences et une fusion des moyens, dans le but d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. Mettant en avant l'importance de l'adoption des nouvelles technologies pour développer le secteur dans le but d'atteindre les objectifs susmentionnés, le ministre a promis de soutenir l'Union des agronomes dans ses démarches pour mettre en œuvre tous les axes sensibles discutés et relever les défis. Il a exhorté les ingénieurs à redoubler d'efforts pour trouver des solutions appropriées, intelligentes, et être au diapason des évolutions agricoles. « La sécurité

alimentaire à laquelle nous aspirons tous est l'un des piliers les plus importants de la souveraineté nationale », a-t-il déclaré. Et d'ajouter qu'« elle est considérée comme un objectif stratégique des pouvoirs publics, en misant sur la croissance de la production nationale, à même de couvrir les besoins et créer une valeur ajoutée pour l'économie nationale ». Cela s'inscrit, a poursuivi le responsable, « parmi les grands axes inscrits sur la feuille de route des pouvoirs publics à horizon 2025, et ce, conformément aux instructions du président de la République. Rappelant la mobilisation de tous les moyens matériels et humains, le ministre a attesté que les ingénieurs agronomes demeurent l'épine dorsale du secteur dans la mise en œuvre de divers programmes de développement. A ce propos, il a souligné l'importance de leur accompagnement technique constant et leur participation ininterrompue aux processus de sensibilisation, en vue de généraliser l'utilisation des nouvelles technologies indispensables pour relancer le secteur.

Yucef S.

Algérie-Tunisie : développement de la bande frontalière et promotion du commerce

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a indiqué, à Tunis, que le développement de la bande frontalière entre l'Algérie et la Tunisie, la promotion du commerce entre les deux pays, l'investissement et les zones franches étaient les principales questions abordées lors des travaux de la 5^e session de la Commission mixte algéro-tunisienne de suivi des échanges commerciaux, tenue dans la capitale tunisienne.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de ces travaux, coprésidés avec la ministre tunisienne du Commerce et du Développement des exportations, Mme Kalthoum Ben Rejeb, M. Zitouni

a fait savoir que des rapports concernant ces questions et d'autres seront soumis à la Haute Commission mixte, qui se tiendra prochainement en Algérie, sous la coprésidence du Premier ministre, M. Aïmen Benabderrahmane, et du Chef du gouvernement tunisien, M. Ahmed Hachani. Le ministre a souligné que la Haute Commission mixte permettra de donner « un nouvel élan » aux relations commerciales entre les deux pays. De son côté, la ministre tunisienne du Commerce et du Développement des exportations, Mme Kalthoum Ben Rejeb, a fait savoir qu'il a été question, durant les travaux de la 5^e session de la Commission mixte algéro-tunisienne de suivi

des échanges commerciaux, de définir les points focaux pour traiter les questions techniques et les problèmes administratifs ayant entravé la fluidité des échanges commerciaux entre les deux pays.

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a affirmé, dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux de cette session, la volonté de l'Algérie de hisser la coopération bilatérale « à des perspectives prometteuses pour la réalisation des ambitions des deux pays dans divers domaines », rappelant « l'attachement de l'Algérie à approfondir la consultation et la coordination sur les dossiers com-

merciaux liés notamment au développement du commerce extérieur pour augmenter le volume des échanges commerciaux ». Dans ce cadre, le ministre a indiqué que la relance de cette commission après plus de six ans « sera une opportunité pour élargir les consultations sur les voies et moyens de renforcer les relations économiques et commerciales bilatérales ». De son côté, Mme Ben Rejeb a mis en exergue « les relations commerciales entre les deux pays ainsi que les efforts communs pour aplanir toutes les difficultés entravant les échanges commerciaux et les hisser à de meilleurs niveaux ».

Avec APS

DÉVELOPPEMENT LOCAL : SAÏDA

Le nouveau wali installé

Ces hauts fonctionnaires sont appelés à contribuer au dynamisme économique, social et culturel dans notre pays et à encourager l'investissement créateur d'emplois et de richesses.

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a procédé samedi à l'installation de Moumen Mermouri dans ses fonctions de wali de Saïda, en remplacement d'Ahmed Boudouh, désigné wali de Mostaganem. Lors de la cérémonie d'installation, organisée au niveau de la salle de conférence du siège de la wilaya, en présence des autorités locales, des élus et des représentants de la société civile, le ministre a souligné que ce mouvement opéré par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au sein du corps des walis et walis délégués vise à "donner une nouvelle impulsion à la gestion des affaires locales, conformément à une approche économique efficace, pour un développement global et durable". M. Merad a appelé à "œuvrer pour l'enclenchement d'un dynamisme dans tous les secteurs, industriel, agricole, culturel et touristique", soulignant la "nécessité d'encourager l'investissement créateur des richesses de manière à permettre aux communes de bénéficier de revenus

financiers". Il a déclaré que la nouvelle loi sur l'investissement permettra aux investisseurs de mettre en œuvre leurs projets, de créer des richesses et de nouveaux postes emplois. Le ministre a, en outre, souligné que "l'Algérie dispose d'un potentiel et de capacités qui lui permettent de figurer parmi les pays avancés", soulignant que cette propulsion "nécessite du travail et du dévouement pour mettre en œuvre différents programmes de développement visant avant tout à améliorer les conditions de vie du citoyen". Brahim Merad a souligné que "la présence des différentes composantes de la société à cette cérémonie d'installation témoigne de l'intérêt porté par le Président de la République, au travail participatif pour un développement harmonieux", appelant chacun à "se rassembler autour des objectifs de développement de cette wilaya historique et constituer une impulsion qualitative permettant à l'administration locale de réaliser le développement attendu par la population de la région". De son côté, le nouveau wali de Saïda, Moumen Mer-



mouri, a souligné qu'il ne ménagera aucun effort pour servir la wilaya et d'apporter "un plus" pour son développement et d'être à l'écoute des préoccupations des citoyens, en application des engagements du programme et des orientations de la nouvelle Algérie. Pour rappel, M. Mermouri a occupé de nom-

breuses fonctions administratives, à commencer par le cabinet de la wilaya d'Illizi, en 1993, avant d'être nommé chef de cabinet puis chef de daïra à Bechar et Adrar. Il a, par la suite, été nommé wali de Tindouf, puis wali de Tlemcen en 2020.

R.R.

BLIDA :

Commémoration des massacres du 17 septembre 1956

Les massacres d'OuledYaïch (Blida) perpétrés par le colonisateur français dans la nuit du 17 septembre 1956, en représailles aux pertes infligées aux soldats français par les moudjahidine dans une bataille survenue le même jour, sont un autre témoin de la barbarie du colonialisme français, qui n'a pas hésité à exterminer tout un village. "Toute trace de vie a disparu dans le village d'Ouled Yaïch, après le passage des forces coloniales qui ont assassiné tous les habitants et brûlé les maisons et échoppes, en représailles à une embuscade des moudjahidine, qui s'est soldée par 35 morts et blessés, dans les rangs français", a raconté un natif de la région, le chercheur en histoire Khaled Taleb, dans un entretien à l'APS, à la veille de la commémoration du 67^e anniversaire de ce carnage. "Même les animaux n'ont pas été épargnés par ces représailles du colonisateur français qui les avait brûlés avec les fourrages", a ajouté le chercheur, dont le frère, le chahid Noureddine Taleb (1936-1960), avait participé à l'embuscade qui a pré-

cedé les massacres. Les avions ennemis ont bombardé tout le village, et son siège a duré toute une semaine, au bout duquel Ouled Yaïch ne fut plus qu'un autre nom ajouté à la longue liste des villages martyrs détruits par la France coloniale pour venger ses pertes humaines et matérielles sur les champs de bataille. Citant son frère, le Chahid Noureddine tombé au Champ d'honneur dans un accrochage avec les forces françaises sur la route de Médéa, et un autre moudjahid décédé répondant au nom d'Abdallah Bengenna, chef de l'un des trois groupes ayant participé à l'opération, M. Taleb a raconté que les habitants du village avaient appelé les moudjahidine de la région à l'aide, suite aux exactions répétées de la France coloniale dans la région, dont notamment le détournement de leurs terres au profit des colons. La situation s'est particulièrement aggravée à une semaine du massacre, lorsque les forces coloniales ont tué un moudjahid de la région, Mohamed Boudjemaâ, dit "Moha Mahfoud", dont la

dépouille fut mutilée et jetée dans la décharge du village pour intimider les habitants. Ce crime constitua la "goûte qui a fait déborder le vase" pour les habitants du village qui appelèrent alors les moudjahidines pour les défendre contre l'oppression et l'arrogance des soldats français. Selon les données fournies à l'APS par la direction des Moudjahidine et des ayant droits, le village d'Ouled Yaïch constituait, à l'époque, un véritable bastion de militantisme et de la lutte pour la liberté. Il abritait notamment un centre de formation au maniement des armes et à la fabrication des bombes. Le 14 octobre 1954, le village accueillait la dernière rencontre nationale ayant réuni le commandement du groupe des 22, le commandement des centralistes et les cadres révolutionnaires de la Mitidja, au nombre de 35 participants, sous la direction de Mohamed Boudiaf. Lahouel Hocine, Didouche Mourad, Dakhli, Bouchbouba, Kritli Mokhtar, Boualem-Kanoun, Mohamed El Aïchi et Tayeb Barzali, entre autres, ont participé à cette

réunion qui s'est soldée par des décisions cruciales pour l'avenir de la Révolution. Durant le 2^e semestre de 1955 et le 1^{er} de 1956, la région constitua un centre de transit pour les armes. Ayant eu vent de certains secrets du village, la France coloniale lâcha sa soldatesque contre les habitants, qui furent agressés, humiliés et même tués, avant la décision prise par les chefs de la Révolution de venger leur honneur, lors d'une réunion tenue, le 17 septembre 1956, dans les monts de Kinaâ, à Soumaâ, dans les environs d'OuledYaïch. Une embuscade a été tendue contre une patrouille de l'armée française au crépuscule de cette journée même. 39 moudjahidine divisés en trois groupes, parmi lesquels le Chahid Noureddine (frère de M. Taled), arrivèrent au village. Ils se repartirent entre le Douar OuledYaïch et le village des colons "Dalmatie". Sept parmi eux furent désignés pour assurer la garde. L'embuscade eut lieu aux environs de 20h30, au passage de 35 soldats français...

APS

TISSEMSILT : SOUTIEN AUX ÉLÈVES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

L'insertion de ces élèves dans des classes spéciales en question

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou a valorisé, mercredi depuis la wilaya de Tissemsilt, la coopération entre son secteur et celui de l'éducation nationale en matière d'insertion des élèves aux besoins spécifiques dans les classes spéciales. Lors d'un entretien avec des enseignantes relevant de son secteur en charge d'élèves atteints de déficience mentale légère et d'autisme à l'école primaire Emir-Abdelkader, dans le cadre de sa visite dans cette wilaya, la ministre a souligné que la coopération fructueuse entre les deux secteurs s'est

soldée par l'affectation de nombreux élèves scolarisés dans des classes spéciales vers les classes "ordinaires", ce qui contribue à leur insertion. Mme Krikou a appelé les cadres de son secteur à davantage de "coordination avec les secteurs de la santé et de l'éducation nationale pour déterminer avec précision le taux d'handicap, ce qui facilitera la prise en charge psychologique par le secteur de la solidarité nationale et l'orientation vers une classe spéciale selon leurs aptitudes et assurer, par conséquent une insertion facile en étroite collaboration avec les parents". Dans une déclaration à la presse, la

ministre a indiqué que son secteur dispose de 239 établissements d'éducation et d'enseignement spécialisés, de 17 annexes et de 1.194 classes spéciales à l'intérieur des établissements du secteur de l'éducation nationale, qui sont prêts à accueillir les élèves aux besoins spécifiques dans de meilleures conditions. Elle a rappelé que son secteur à Tissemsilt a bénéficié, au titre du programme complémentaire du développement, décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de plusieurs opérations mobilisant une enveloppe financière de plus de 221 millions DA qui portent sur la

réhabilitation et la réfection des structures disponibles et la construction d'autres dont certaines ont été livrées et d'autres sont en cours de réalisation. Mme Krikou a donné, à l'école des élèves malentendants de Tissemsilt, le coup d'envoi d'une formation de 36 enseignants spécialisés, chargés de l'encadrement de plus de 200 élèves aux besoins spécifiques dans les classes spéciales au niveau du primaire et du moyen. Dans le même établissement, la ministre s'est enquis de l'état de l'avancement de la campagne de nettoyage et d'embellissement des structures relevant de son secteur,

en prévision de la prochaine rentrée scolaire, saluant la coopération de tous les partenaires. Elle a également visité une exposition, organisée au centre-ville de Tissemsilt dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire, où de nombreuses femmes au foyer et des associations étalent leurs produits aussi bien dans l'habillement, la maroquinerie et les articles scolaires. A l'occasion, elle a annoncé qu'un nombre de wilayas organiseront des expositions similaires pour soutenir et encourager la famille productive, particulièrement les femmes au foyer.

APS

Plus de trois millions de décès chaque année

Pour la cinquième année consécutive, l'organisation mondiale de la santé (OMS) a célébré la Journée mondiale de la sécurité des patients ce 17 septembre. La campagne mondiale de cette année, qui vise à faire entendre la voix des patients, a été organisée autour du thème « Faire des patients les acteurs de leur propre sécurité ». Un thème d'actualité sachant qu'environ 1 patient sur 10 subit des préjudices dans le cadre des soins de santé et plus de trois millions de décès surviennent chaque année à la suite de soins non sécurisés. Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, jusqu'à 4 personnes sur 10 meurent à la suite de soins non sécurisés. Plus de 50 % de ces préjudices (soit pour 1 patient sur 20) sont évitables ; la moitié de ces préjudices est attribuable aux médicaments. Ces chiffres avancés par l'OMS révèle l'ampleur du problème. Selon certaines estimations, jusqu'à 4 patients sur 10 subissent des préjudices dans le cadre des soins primaires et ambulatoires, alors que

seuls objectifs clés. Elle vise à améliorer la compréhension globale des notions relatives à la sécurité des patients mais aussi encourager la solidarité et l'action au niveau mondial pour réaliser la vision de l'OMS d'un monde dans lequel personne ne subit de préjudice dans le cadre des soins de santé et où chaque patient reçoit des soins sans danger et respectueux de sa personne, à tout moment et en tout lieu. Selon l'agence onusienne, « chaque année, un grand nombre de patients subissent des préjudices ou décèdent à cause de soins de santé à risque, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Il est désormais évident qu'il est possible de réduire les préjudices en mettant en place des stratégies et des interventions visant à impliquer les patients ».

PRENDRE CONSCIENCE DES RISQUES

La Journée mondiale de la sécurité des patients est célébrée cette année autour du thème « Faire des patients les acteurs de leur propre sécurité », étant donné le rôle crucial que jouent les patients, les familles et les soignants dans la sécurité des soins de santé. Les

ne devrait subir de préjudice dans le cadre des soins de santé ; cependant, des données convaincantes montrent que la charge des préjudices évitables pour les patients est énorme à l'échelle mondiale dans les systèmes de soins de santé des pays développés et des pays en développement. Ces préjudices ont des conséquences humaines, morales, éthiques et financières non négligeables.

La sécurité des patients est définie comme « l'absence de préjudice évitable pour un patient et la réduction à un minimum acceptable du risque de préjudice inutile associé aux soins de santé ». Dans le contexte plus large des systèmes de santé, la sécurité des patients est « un cadre d'activités organisées qui crée des cultures, des processus, des procédures, des comportements, des technologies et des environnements dans le contexte des soins de santé, aptes à réduire systématiquement et durablement les risques, l'occurrence des préjudices évitables, la probabilité d'erreurs et l'impact des préjudices quand ils se produisent ».

LES PRÉJUDICES SUBIS PAR LES PATIENTS

Parmi ces préjudices, il y a les erreurs de prescription. Les préjudices liés aux médicaments touchent 1 patient sur 30 dans le cadre des soins de santé, plus d'un quart de ces préjudices étant considérés comme graves ou engageant le pronostic vital. La moitié des préjudices évitables dans le cadre des soins de santé sont liés aux médicaments. Les erreurs chirurgicales sont également mises en avant. Plus de 300 millions d'actes chirurgicaux sont effectués chaque année dans le monde. Alors que les effets indésirables sont connus, de nombreuses erreurs chirurgicales continuent de se produire ; 10 % des préjudices évitables causés aux patients ont été signalés dans le cadre de soins chirurgicaux, la plupart des effets indésirables survenant avant et après l'acte chirurgical. Il y a lieu aussi de citer les infections associées aux soins de santé. Il faut savoir que les infections associées aux soins de santé, dont le taux s'établit à 0,14 % au niveau mondial (et augmente de 0,06 % par an), entraînent une prolongation de la durée des hospitalisations, des handicaps de longue durée, une résistance accrue aux antimicrobiens, une charge financière supplémentaire pour les patients, les familles et les systèmes de santé, et des décès qui pourraient être évités.

Autre préjudice, l'état septique. Il s'agit d'une affection grave qui survient lorsque le système immunitaire réagit de façon extrême à une infection. Cette réaction immunitaire entraîne des lésions des tissus et des organes. 23,6 % des cas d'état septique pris en charge dans les hôpitaux, étaient associés aux soins de santé, et environ 24,4 % des patients touchés en sont morts.

Certains patients peuvent également être confrontés à des erreurs de diagnostic. Ces erreurs se produisent dans 5 % à 20 % des rencontres entre médecin et patient. Selon des études effectuées par des médecins, des erreurs de diagnostic préjudiciables ont été constatées dans 0,7 % des admissions d'adultes. La plupart des personnes seront victimes d'une erreur de diagnostic au cours de leur vie. D'autre part, les chutes sont les événements indésirables les plus fréquents dans les hôpitaux. Leur taux de survenue est compris entre 3 et 5 pour 1000 jours d'hospitalisation, et plus d'un tiers de ces incidents entraînent des traumatismes, qui ont une incidence négative sur l'issue clinique et augmentent la charge financière pour les systèmes. Il y a lieu de citer aussi comme préjudice, la thromboembolie veineuse. La thromboembolie veineuse, qui est due à la présence de caillots sanguins, est une cause très importante et évitable de préjudice pour les patients,

qui est à l'origine de lésions attribuées à des escarres. Les escarres peuvent être évitées par une attention particulière de la peau ou des parties du corps. Si elles ne sont pas traitées, elles entraînent des complications mortelles. La liste des préjudices évitables est longue et les conséquences sont graves. La liste des préjudices évitables est longue et les conséquences sont graves. La liste des préjudices évitables est longue et les conséquences sont graves.

Autre préjudice, l'état septique. Il s'agit d'une affection grave qui survient lorsque le système immunitaire réagit de façon extrême à une infection. Cette réaction immunitaire entraîne des lésions des tissus et des organes. 23,6 % des cas d'état septique pris en charge dans les hôpitaux, étaient associés aux soins de santé, et environ 24,4 % des patients touchés en sont morts.

PRÉVENIR LES PRÉJUDICES ÉVITABLES

Selon l'OMS, les préjudices évitables pour les patients dans le cadre des soins de santé, sont évitables. Selon l'OMS, les préjudices évitables pour les patients dans le cadre des soins de santé, sont évitables. Selon l'OMS, les préjudices évitables pour les patients dans le cadre des soins de santé, sont évitables.

Parmi les préjudices évitables pour les patients, les erreurs de prescription, les actes chirurgicaux non sécurisés, les infections associées aux soins de santé, les erreurs de diagnostic, les chutes, les escarres, les erreurs d'identification des patients, les transfusions sanguines non sécurisées et la thromboembolie veineuse.

jusqu'à 80 % (23,6 %-85 %) de ces préjudices peuvent être évités. « Les événements indésirables courants qui peuvent entraîner des préjudices évitables pour les patients sont les erreurs de prescription, les actes chirurgicaux non sécurisés, les infections associées aux soins de santé, les erreurs de diagnostic, les chutes, les escarres, les erreurs d'identification des patients, les transfusions sanguines non sécurisées et la thromboembolie veineuse », souligne le rapport de l'OMS. Et d'ajouter : « les préjudices causés aux patients réduisent potentiellement la croissance économique mondiale de 0,7 % par an. À l'échelle mondiale, le coût indirect des préjudices s'élève à plusieurs milliers de milliards de dollars des États-Unis chaque année ». D'où l'importance de sensibiliser sur la question de la sécurité des patients. Dans ce cadre, la journée mondiale de la sécurité des patients répond à plu-

données avancées par l'OMS montrent que lorsque les patients sont associés en tant que partenaires aux soins qu'ils reçoivent, la sécurité, la satisfaction des patients et les résultats sanitaires s'en trouvent nettement améliorés. « En devenant des membres actifs de l'équipe soignante, les patients peuvent contribuer à la sécurité des soins qui leur sont prodigués et à celle du système de santé dans son ensemble », soulignent les experts de l'OMS. En effet, l'investissement en faveur de l'atténuation des préjudices peut permettre des économies financières importantes et, surtout, l'obtention de meilleurs résultats pour les patients. Par exemple, la participation des patients, bien réalisée, est un bon retour sur investissement car elle permet de réduire de 15 % la charge des préjudices. « D'abord, ne pas nuire » est le principe le plus important pour tout service de soins de santé. Personne

LA SÉCURITÉ DES PATIENTS

dans le monde à cause de soins non sécurisés

origine d'un tiers des complications de l'hospitalisation. Sans oublier les escarres sont des lésions de la peau et des tissus mous. Elles apparaissent en raison de la pression exercée sur certaines parties du corps pendant une longue période. Elles ne sont pas prises en charge rapidement et peuvent entraîner des complications graves. Les escarres touchent plus de 10 hospitalisés et, bien que souvent évitables, elles ont un impact négatif sur la santé mentale et la qualité de vie.

Les préjudices comprennent aussi les infections nosocomiales à risque. Les transfusions et les pratiques transfusionnelles exposent les patients aux réactions transfusionnelles indésirables et d'infections à transmission sanguine. Il ressort des données d'un rapport de l'OMS de 62 pays relatives aux réactions transfusionnelles indésirables que l'incidence de réactions graves est de 12,2 pour 100 transfusions sanguines distribuées.

Comme mentionné, les erreurs d'identification des patients. Le fait de ne pas identifier les patients peut être à l'origine de nombreux problèmes et avoir des conséquences sur la prestation des soins de santé qui peut entraîner des effets indésirables, par exemple en cas de chirurgie. Un rapport de l'OMS de 2018 recense 10 incidents sentinelles d'erreur d'identification de patients sur 3326 incidents (12,3 % en 2014 et 2017).

Les injections à risque ne sont pas prises en compte. Chaque année, 16 milliards d'injections sont pratiquées dans le monde et les injections à risque exposent les patients et les personnels de santé et d'aide à des risques d'effets indésirables, notamment non infectieux. Il ressort d'une étude basée sur une modélisation mathématique de 10 ans (de 2000 à 2010), 1,67 millions d'infections à virus de l'hépatite B, 122 000 et 315 120 infections à virus de l'hépatite C et entre 16 939 et 33 877 infections étaient associées à des injections à

LES FACTEURS D'UN PRÉJUDICE DES PATIENTS

Enfin, les préjudices causés aux patients dans le cadre des soins de santé en matière de sécurité sont omniprésents et peuvent survenir dans tous les contextes et à tous les niveaux de soins. Les préjudices causés aux patients tiennent à des facteurs multiples, et un incident lié à la sécurité des soins est souvent le résultat de plusieurs facteurs systémiques : complexité des soins médicaux, processus et procédures inadéquats, perturbations du flux de travail, mauvaise coordination des soins, ressources humaines insuffisantes et perfectionnement insuffisant.

Facteurs technologiques : problèmes liés à l'utilisation de l'information sanitaire, par exemple les dossiers médicaux électroniques, l'automatisation abusive de la technologie, les erreurs humaines et comportement : rupture de communication entre les soignants, les équipes et avec les patients et leurs familles, manque d'équipe inefficace, fatigue, stress professionnel et biais cognitifs.

Facteurs liés au patient tels que les connaissances limitées en matière de santé, le manque de participation et la non-observance, ainsi que des facteurs externes tels que des politiques, de réglementation, de pressions économiques et



financières et de problèmes liés au milieu naturel.

PROMOUVOIR DES SOINS DE SANTÉ PLUS SÛRS

La plupart des erreurs qui entraînent un préjudice ne résultent pas des pratiques d'un soignant ou d'un groupe de soignants, mais plutôt de défaillances du système ou des processus qui conduisent ces soignants à commettre des erreurs. Pour comprendre les causes sous-jacentes des erreurs commises dans le cadre de soins médicaux, il faut donc abandonner l'approche habituelle consistant à rechercher des coupables au profit d'une réflexion plus systémique. À cet égard, les erreurs sont attribuables à des structures et des processus systémiques mal conçus, et au fait que les personnes qui travaillent dans les établissements de soins de santé sont soumises à un stress considérable dans des environnements complexes et qui changent rapidement. Il ne faut pas ignorer non plus les négligences ou les mauvais comportements des soignants, qui ont une incidence négative sur la qualité de la prise en charge médicale.

Un système de santé sûr est un système où toutes les mesures nécessaires sont prises pour éviter et atténuer les préjudices, grâce à l'organisation d'activités pour promouvoir des soins sûrs : investir en faveur de la sécurité des patients a une incidence positive sur les résultats pour la santé, fait baisser les coûts liés aux préjudices causés aux patients, rend le système plus efficace et aide à rassurer les communautés et à leur redonner confiance dans les systèmes de soins de santé.

FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES PATIENTS

Par le slogan « Faisons entendre la voix des patients ! », l'OMS appelle tous les acteurs à prendre les mesures nécessaires pour que les patients participent à l'élaboration des politiques, soient représentés dans les structures de gouvernance, prennent part à la conception conjointe de stratégies de sécurité et jouent un rôle actif dans les soins qu'ils reçoivent. Cela n'est possible que si l'on offre aux patients, aux familles et aux communautés, aussi divers soient-ils, la possibilité de faire entendre leur voix et d'exprimer leurs préoccupations, leurs attentes et leurs préférences pour une plus

grande sécurité, pour un système plus fiable et plus centré sur le patient et pour l'équité. La collaboration des patients et des familles a été intégrée dans la résolution WHA72.6 – « Action mondiale pour la sécurité des patients » et le Plan d'action mondial pour la sécurité des patients 2021-2030 en tant que principale stratégie pour éliminer les préjudices évitables en milieu médical. La Journée mondiale de la sécurité des patients est l'une des journées mondiales de santé publique de l'OMS. Elle a été instaurée en 2019 par la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé dans la résolution WHA72.6, intitulée « Action mondiale pour la sécurité des patients ». Elle a pour objectifs de sensibiliser le public et de l'amener à collaborer, de mieux informer au niveau mondial, d'œuvrer en faveur de la solidarité mondiale et d'inciter les États Membres à prendre des mesures pour promouvoir la sécurité des patients et réduire les préjudices qu'ils subissent. Cette célébration se veut une occasion idoine pour faire prendre conscience partout dans le monde de la nécessité d'une collaboration active des patients, de leurs familles et des soignants dans tous les contextes et à tous les niveaux des soins de santé pour améliorer la sécurité des patients. Il s'agit aussi de faire participer les décideurs, les responsables du secteur de la santé, les personnels de santé et d'aide à la personne, les organisations de patients, la société civile et d'autres acteurs aux efforts déployés pour associer les patients et les familles aux politiques et aux pratiques garantissant la sécurité des soins. Une opportunité aussi de donner aux patients et aux familles les moyens de participer activement aux soins qu'ils reçoivent et de contribuer à améliorer la sécurité des soins. Il est question également de préconiser des mesures urgentes à prendre par tous les partenaires pour promouvoir la participation des patients et des familles, dans le Plan d'action mondial pour la sécurité des patients 2021-2030.

PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LA SÉCURITÉ DES PATIENTS 2021-2030

Considérant que la sécurité des patients est une priorité pour la santé au niveau mondial et un élément essentiel pour renforcer les systèmes de soins et progresser vers la couvertu-

re sanitaire universelle, la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé a adopté en mai 2019 la résolution WHA72.6 intitulée « Action mondiale pour la sécurité des patients ».

Dans cette résolution, l'Assemblée a appelé le Directeur général de mettre en avant la sécurité des patients en tant que priorité stratégique fondamentale dans les travaux de l'OMS en matière de couverture sanitaire universelle, approuvait l'instauration d'une Journée mondiale de la sécurité des patients, qui serait célébrée le 17 septembre de chaque année, et exhortait le Directeur général de formuler un plan d'action mondial pour la sécurité des patients en consultation avec les États Membres et l'ensemble des parties intéressées. Il faut savoir que le Plan d'action mondial pour la sécurité des patients 2021-2030 fournit un cadre d'action permettant aux principales parties prenantes d'unir leurs efforts et de mettre en œuvre des initiatives en faveur de la sécurité des patients de manière globale. L'objectif est de « parvenir à réduire au maximum les préjudices évitables dus à des soins à risque partout dans le monde », sur la base d'une vision « d'un monde dans lequel personne ne subit de préjudice dans le cadre des soins de santé et où chaque patient reçoit des soins sans danger et respectueux de sa personne, à tout moment et en tout lieu ». Ainsi, depuis 2019, la Journée mondiale de la sécurité des patients est célébrée chaque année dans le monde le 17 septembre, afin que tous les pays et partenaires internationaux fassent preuve de solidarité et mènent une action concertée pour améliorer la sécurité des patients. La campagne mondiale, qui porte chaque année sur un thème particulier, vise à mieux faire connaître au grand public et à mieux faire comprendre au niveau mondial le problème de la sécurité des patients et à mobiliser les parties prenantes pour éliminer les préjudices évitables dans le cadre des soins de santé et ainsi améliorer la sécurité des patients.

L'OMS a lancé cette initiative emblématique afin d'orienter et de soutenir des mesures stratégiques d'amélioration de la sécurité des patients au niveau mondial, régional et national. Elle vise avant tout à soutenir la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la sécurité des patients 2021-2030.

Par Amel B. et Agences

INONDATIONS EN LIBYE

A Derna, le nombre de morts est toujours incertain

La tempête Daniel qui a frappé dans la nuit de dimanche 10 à lundi 11 septembre la ville de 100 000 habitants, a entraîné la rupture de deux barrages en amont provoquant une crue de l'ampleur d'un tsunami le long de l'oued qui traverse la cité.

La confusion règne toujours. Alors que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA), citant le Croissant-Rouge libyen, a annoncé, samedi, qu'au moins 11 300 personnes étaient mortes, dont 10 100 portées disparues, dans la seule ville de Derna, située à l'est de la Libye, ravagée il y a près d'une semaine par des inondations sans précédent, le Croissant-Rouge libyen a démenti ce bilan dimanche 17 septembre à la mi-journée. « Nous nous étonnons de voir notre nom mêlé à ces chiffres. Ils ajoutent à la confusion, à la détresse des familles des disparus », a déclaré son porte-parole, Taoufik Chokri. Les inondations ont par ailleurs fait au moins 170 morts dans d'autres endroits de l'est de la Libye, a également précisé l'organisme de l'ONU dans un point de situation samedi soir. « Ces chiffres devraient augmenter alors que les équipes de recherche et de sauvetage travaillent sans relâche », a averti l'OCHA. La tempête Daniel qui a frappé dans la nuit de dimanche 10 à

lundi 11 septembre Derna, une ville de 100 000 habitants, a entraîné la rupture de deux barrages en amont provoquant une crue de l'ampleur d'un tsunami le long de l'oued qui traverse la cité. Elle a tout emporté sur son passage. Le ministre de la Santé de l'administration de l'est de la Libye, Othman Abdeljalil, avait fait état samedi soir d'un bilan de 3 252 morts. Dans un communiqué publié plus tôt, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait pour sa part affirmé que les corps de 3 958 personnes avaient été retrouvés et identifiés, et que « plus de 9 000 personnes » étaient toujours portées disparues. « La situation humanitaire reste particulièrement sombre à Derna », a affirmé l'OCHA, selon qui la ville manque d'eau potable. Au moins 55 enfants ont été empoisonnés après avoir bu de l'eau polluée, selon l'organisme. Chaque jour, des dizaines de corps sont sortis de sous les décombres de quartiers dévastés par les flots ou retrouvés en pleine mer. Selon les témoignages d'habitants, la plupart des victimes ont été ensevelies



sous la boue ou emportées vers la Méditerranée. Des sauveteurs maltais, qui épaulent les Libyens dans les recherches en mer, ont rapporté avoir découvert des centaines de cadavres dans une baie, sans préciser l'endroit exact, selon le Times of Malta. « Il y en avait probablement quatre cents, mais c'est difficile à dire », a déclaré le chef de l'équipe maltaise, Natalino Bezzina, affirmant que l'accès à la baie était difficile en raison de vents forts. Il a ajouté que son équipe avait cependant pu aider à récupérer des

dizaines de corps. Une équipe de secours libyenne sur un zodiac affirme de son côté avoir vu « peut-être six cents corps » en mer au large de la région d'Om-al-Briket, à une vingtaine de kilomètres à l'est de Derna, selon une vidéo sur les réseaux sociaux, sans préciser s'il s'agissait des corps trouvés par les Maltais.

D'autres équipes de secours libyennes et étrangères annoncent retrouver des corps chaque jour, mais les recherches sont rendues difficiles par les tonnes de boue qui

ont recouvert une partie de la ville. Des secouristes sont obligés la plupart du temps de dégager la terre à l'aide de pelles pour rechercher des corps dans les bâtiments dévastés. Les autorités ont annoncé avoir entamé par ailleurs le processus compliqué d'identification et de recensement des corps, dont plusieurs centaines avaient été enterrés à la hâte les premiers jours. Othman Abdeljalil a en outre démenti des informations sur une possible évacuation de la ville, affirmant que « certaines zones » seulement pourraient être « isolées » afin de faciliter les secours. Il a ajouté que ses services, en coordination avec l'OMS, allaient « intensifier les efforts dans le domaine de l'assistance sociale et psychologique ». Des échantillons d'eau sont prélevés et analysés chaque jour pour éviter une éventuelle contamination, a-t-il insisté, appelant les habitants de la ville à ne plus utiliser les eaux souterraines. Face à la catastrophe, la mobilisation internationale reste forte. Le ballet des avions d'aide se poursuit à l'aéroport de Benina qui dessert Benghazi, la grande ville de l'Est, où des équipes de secours et d'assistance d'organisations internationales et de plusieurs pays continuent d'affluer.

In Le Monde

LES TROIS PAYS DU SAHEL CONSOLIDENT LEURS RELATIONS

Le Mali, le Burkina et le Niger signent une alliance défensive

Le Mali, le Burkina Faso et le Niger ont consolidé leurs relations samedi. Les trois pays du Sahel ont signé à Bamako, une charte établissant une alliance défensive. L'alliance a pour but "d'établir une architecture de défense collective et d'assistance mutuelle" selon l'annonce faite par le président de la transition malienne sur le réseau social X. Avec en toile de fond, la lutte contre le terrorisme auquel

les trois pays font face. "Les parties contractantes s'engagent à lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes et la criminalité en bande organisée dans l'espace commun de l'Alliance.", a déclaré Abdoulaye Diop, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Mali. La charte du Liptako-Gourma crée l'Alliance des États du Sahel. La région du Liptako-Gourma, où se rejoignent

les frontières du Mali, du Burkina Faso et du Niger, a été ravagée par le terrorisme ces dernières années. Mais la coopération économique est aussi en ligne de mire des trois pays. "Bien sûr, tout commence par la sécurité. Mais les chefs d'État doivent aussi penser aux questions économiques, au rapprochement des différents pays, à la facilitation des échanges entre nos différentes popu-

lations. Toutes ces questions seront ajoutées à la charte dans les jours à venir.", a expliqué Abdoulaye Diop. Mali, Burkina Faso et Niger, ces trois pays du Sahel ont la particularité d'être dirigés par des régimes militaires issus des coups d'État. Des juntes qui ont décidé de réviser les relations entre leurs pays et la France, leur alliée traditionnelle.

In Africanews

POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

BEI et Atlantic Business International concluent un accord de 65 millions d'euros

Atlantic Business International (ABI), holding de participation en zone UEMOA du groupe BCP (Banque Centrale Populaire) et la Banque européenne d'investissement (BEI) ont conclu un accord de financement de 65 millions d'euros pour accompagner les entreprises en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et au Sénégal via le réseau Banque Atlantique. À travers cet accord, le groupe BCP et la BEI élargissent leur coopération au marché des PME de la région. L'initiative, soutenue par l'Union européenne (UE), renforce l'engagement d'ABI et de la BEI en faveur de l'inclusion financière, de l'autonomisation et du leadership des jeunes et des femmes, ainsi que du développement économique de la région. Dans le cadre de ce partenariat stratégique, le prêt de la BEI à ABI permettra de mobiliser jusqu'à 130 millions d'euros de financements

pour les entreprises ivoiriennes, sénégalaises et burkinabè, en priorisant les PME. Au moins 30% des fonds bénéficieront aux femmes et autant aux jeunes, renforçant ainsi l'engagement des parties en faveur de la diversité et de l'inclusion. En outre, ce partenariat sera complété d'une assistance technique apportée par la BEI à ABI et d'un mécanisme de partage de risques de 65 millions d'euros permettant de proposer aux PME, une offre de service intégrée. Il s'agit d'une des toutes premières opérations relevant de l'Accord 2023-2027 entre l'UE et la BEI pour le financement du secteur privé en Afrique, dans les Caraïbes et le Pacifique. Sa réalisation, favorisée par le partenariat de long-terme entre la BEI et le groupe BCP, illustre l'engagement de ce dernier et de ses filiales envers le développement économique et la promotion de

l'inclusion sociale sur le continent africain. Ce partenariat contribuera à la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, de l'Action extérieure de l'UE et du programme indicatif pluriannuel de l'UE pour l'Afrique subsaharienne 2021-2027, soutenant ainsi une croissance économique inclusive et créatrice d'emplois sur le continent, en ligne avec les programmes indicatifs pluriannuels de l'UE en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et au Sénégal.

À l'occasion de la signature de l'accord, l'Administrateur Directeur Général de BCP International (filiale du groupe BCP en charge du pilotage de ses activités en zone UEMOA, CEMAC et Océan Indien), Abdeslam Bennani, a réaffirmé l'engagement du Groupe envers les PME africaines et expliqué comment ce partenariat avec la BEI contribuera à leur développement : « Ce partenariat avec la

Banque Européenne d'Investissement témoigne de l'engagement du groupe BCP à soutenir les entreprises africaines via ses filiales bancaires notamment le réseau Banque Atlantique. Les PME et les ETI sont de véritables moteurs de croissance économique et de développement social. Nous croyons en leur potentiel et en leur capacité à contribuer de manière déterminante à la création d'emplois. C'est pourquoi le Groupe a fait du soutien des entreprises l'un de ses principaux axes d'action en mettant en place des solutions de financement sur mesure afin de mieux répondre à leurs attentes. Ce financement renforcera donc notre action en faveur de l'inclusion financière, du leadership des jeunes et des femmes, ainsi que du développement du secteur privé en Afrique subsaharienne ».

In Agence Ecofin

GESTION DES DENIERS PUBLICS

Les responsables appelés à veiller à la maintenance des infrastructures sportives

Un véritable problème de gestion se pose :
les difficultés de maintenance des infrastructures sportives.
Dans bon nombre de complexes sportifs, les pelouses sont mal entretenues.



Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad a effectué, mercredi, une visite de travail et d'inspection à plusieurs infrastructures relevant de son secteur dans la wilaya d'Alger, où il a appelé leurs responsables à veiller quotidiennement à leur entretien, étant donné que l'Etat algérien "a déboursé des sommes colossales pour leur construction". Le ministre de la Jeunesse et des Sports a inspecté le stade Nelson-Mandela à Baraki et le Centre technique de préparation des équipes nationales de Sidi Moussa, où il s'est enquis

des conditions des stades et leur disponibilité pour accueillir les athlètes, toutes disciplines confondues, en prévision des prochaines échéances sportives. Il s'est rendu également au complexe olympique Mohamed-Boudiaf et au stade du 5-Juillet, fermé pendant plusieurs mois en raison des travaux d'entretien et de réaménagement de sa pelouse. Au terme de sa visite, M. Hammad a affirmé que "les travaux au niveau des différentes structures inspectées aujourd'hui enregistrent une cadence régulière et positive dans l'attente de leur réception à la fin du mois", mettant en garde les responsables

contre "le manquement dans l'accomplissement de leurs missions et devoirs sous peine de sanctions sévères". "Le stade de Sidi Moussa sera réceptionné prochainement et la pelouse du stade du 5-Juillet et celle de Baraki seront rénovées suite à l'organisation des précédentes compétitions sportives (Jeux méditerranéens, Jeux arabes et Championnats africains), a indiqué M. Hammad qui a relevé le bon état des terrains des stades d'Oran, de Constantine et de Annaba. Le ministre a rassuré les sélections nationales et locales qui entreront en compétitions continentales, de la disponibilité de

toutes les structures sportives prochainement afin de se préparer à ces échéances sportives. Evoquant la détérioration de l'état des pelouses de plusieurs stades faute d'entretien, le ministre a insisté sur l'impératif "de faire preuve de responsabilité et de prendre les choses au sérieux en veillant à effectuer quotidiennement l'entretien". "Tout manquement des responsables dans l'accomplissement de leurs missions engendrera des sanctions, étant donné que l'Etat a déboursé des sommes colossales pour ces structures sportives", a-t-il averti.

R.S.

BOXE/TOURNOI PRÉ-OLYMPIQUE DE DAKAR : CINQ PUGILISTES QUALIFIÉS AUX JEUX OLYMPIQUES DE PARIS

La sélection algérienne (messieurs/dames) de boxe, outre les neuf médailles décrochées au tournoi pré-olympique de Dakar et les cinq billets qualificatifs aux Jeux de Paris-2024, a terminé en tête du classement général, devant le Nigeria (2^e/6 médailles) et le Maroc (3^e/6 médailles). L'Algérie a glané un total de quatre médailles d'or, grâce à Roumaïssa Boualem (50 kg), Imane Khelif (66 kg), Jugurtha Ait Bekka (63,5 kg) et Mourad Kadi (+92 kg), ainsi que deux médailles d'argent, grâce à Hadjila Khelif (60 kg) et Mohamed Houmri (92 kg). La moisson algérienne a été complétée par trois médailles de bronze, remportées par Fatma Zohra Abdelkader-Hadjala (54 kg), Hichem Maouche (57 kg) et Younès Nemouchi (80 kg), devançant ainsi le Nigeria (3 or, et 3 bronze), au moment où le Maroc a complété le podium, avec 2 or, 1 argent et 3 bronze. De son côté, l'Egypte a échoué au pied du podium (4^e : 2 or et 1 argent), devant la Tunisie (5^e : 1 or, 1 argent et 1 bronze), alors que la Zambie a terminé 6^e (1 or et 1 bronze), devant la RD Congo (7^e : 2 argent et 2 bronze) L'Algérie a engagé un total de 12 pugilistes (sept messieurs et cinq dames) dans ce tournoi pré-olympique, sous la conduite de quatre entraîneurs, à savoir : Ahmed Dine et Noureddine Touilbini chez les messieurs, ainsi qu'Abdelhane Kenzi et Mohamed Chaouia chez les dames. Finalement, seuls cinq d'entre eux (2 messieurs et 3 dames) ont réussi à se qualifier pour les Jeux Olympiques de Paris-2024, à savoir : Hadjila Khelif, Roumaïssa Boualem, Imane Khelif, Jugurtha Ait Bekka et Mourad Kadi.

APS

LIGUE 1 MOBILIS :

Rude concurrence pour le titre de champion

Le championnat de Ligue 1 Mobilis, après des vacances estivales bien méritées, reprendra ses droits ce week-end, avec une concurrence qui s'annonce des plus acharnées contre le CR Belouizdad, quadruple champion d'Algérie en titre, et qui cette année aura probablement la tâche moins facile, avec l'émergence de plusieurs sérieux prétendants au titre, avec en tête de liste le MC Alger. Depuis quelques années déjà, le titre semblait n'être devenu qu'une simple formalité pour le Chabab, qui, tel un rouleau compresseur, clôturait souvent les débats avant la fin de la phase aller. Une conséquence logique vu que le club de "Laâqiba" possédait non seulement le meilleur effectif du championnat, mais disposait également d'un très bon banc de touche, et d'un excellent appui financier, qui lui garantissait régularité et stabilité. Autant de moyens qui ont fini par engendrer une insolente suprématie au niveau national, et qui à la longue a fini par vexer les autres grands clubs de l'élite, au point que plusieurs d'entre eux n'ont pas hésité à casser leur tirelire cet été, pour former des équipes capables de titiller le CRB. Allusion faite entre autres à la JS Kabylie, l'ES Sétif, l'USM Alger et surtout le MC

Alger, qui a littéralement enflammé le dernier marché des transferts, en engageant plusieurs joueurs de haut niveau, à leur tête le meneur de jeu de la sélection nationale, Youcef Belaïli, de retour en Ligue 1. De vraies superstars, recrutées au prix fort, pour se donner une chance de tenir tête au champion sortant. Quoique, même le Chabab a agi en conséquence pour se maintenir au sommet, en engageant lui aussi une pléiade d'internationaux comme Abderrahmane Meziane, Abderraouf Benghit, Oussama Derfalou, Raïs M'Bolhi et Adlène Guedioura. Des renforcements qualitatifs, qui devraient relever le niveau de la compétition et, surtout, rééquilibrer le rapport de force entre les grosses cylindrées de la Ligue 1 Mobilis, empêchant ainsi le CRB de faire cavalier seul, comme cela a été le cas au cours des quatre dernières années. Outre la qualité de l'effectif, l'aspect financier joue souvent un rôle déterminant en sport, particulièrement en football, et il semble que même à ce niveau, les choses se soient relativement rééquilibrées cette saison. Plusieurs analystes avaient associé en effet la réussite du Chabab à l'arrivée du nouvel actionnaire majoritaire "Madar Holding", car non seulement il a

permis au club de grandir, mais aussi de se stabiliser et de se maintenir au plus haut niveau pendant quatre années de suite. Ce qui n'était pas le cas des autres grandes formations de l'élite, qui à ce moment-là ne disposaient pas des mêmes moyens financiers que le Chabab, faisant qu'elles n'ont pas réussi à monter des équipes capables de rivaliser dans la course aux premiers rôles. Mais cette année, les choses semblent avoir considérablement changé, et dans le bon sens du terme, car outre l'USM Alger et le MC Alger, qui étaient déjà soutenus financièrement par de grosses firmes comme Sport et Sonatrach, plusieurs autres formations de l'élite ont bénéficié du même apport, avec l'arrivée de nouveaux actionnaires. Allusion faite à la JS Kabylie, qui a été reprise par l'opérateur de téléphonie mobile "Mobilis", au moment où l'ES Sétif et le MC Oran ont été repris respectivement par Sonelgaz et Hyproc. Même les clubs qui n'ont pas réussi à ramener de grosses firmes, comme celles susmentionnées, ont reçu des garanties de la part de leurs autorités locales concernant des aides financières plus importantes cette année, ce qui devrait les placer également dans la liste des

sérieux concurrents pour le Chabab. La JS Saoura et le CS Constantine, habitués eux aussi à représenter les couleurs nationales dans l'une des joutes continentales interclubs (C1 et C3) eux aussi auront de quoi rivaliser cette année. Les importants moyens humains et financiers qui ont été investis par certains clubs cet été ont mis la barre très haut, à tel point que les plus petits risquent de ne pas pouvoir suivre la cadence. Les promus - l'ES Ben Aknoun et l'US Souf - semblent les plus menacés par cette tornade à venir, et pour leur première saison en Ligue 1, ils devraient lutter essentiellement pour survivre, tout comme cela a été le cas pour leur prédécesseurs, l'USM Khenchela et le MC El Bayadh, qui avaient réussi à relever ce défi l'an dernier. Le MCEB, révélation de la défunte saison avec une quatrième place largement méritée, tentera malgré le départ de plusieurs cadres et l'entraîneur Cherif Hadjar de confirmer son excellent parcours. De son côté, le Paradou AC, qui avait échappé de justesse à la relégation l'an dernier, devrait essayer de mieux faire cette année, en comptant notamment sur les nombreux jeunes talents, issus de son centre de formation.

APS

ELLE MET EN AVANT L'HISTOIRE ET DE MULTIPLES FACETTES CULTURELLES DU "PLUS VASTE ARCHIPEL DU MONDE"

Une Semaine culturelle indonésienne s'ouvre à Alger

L'exposition "l'Indonésie rencontre l'Algérie" a été également portée par la thématique d'"explorer la beauté de l'Indonésie", à travers ses recettes gastronomiques, son cinéma, des démonstrations "Batik" (technique de dessin sur tissu avec un fondu de cire liquéfié) et la photographie d'art qui restitue au regard du visiteur les sites et les repères par lesquels se distingue l'archipel. Par ailleurs, la Cinémathèque d'Alger prévoit de projeter à la fin du mois en cours, "Buya Hamka", un des films les plus célèbres d'Indonésie.

La Semaine culturelle "l'Indonésie rencontre l'Algérie", s'est ouverte samedi à Alger, avec une exposition de photographies mettant en avant l'histoire et des multiples facettes culturelles du "plus vaste archipel du monde". Visible jusqu'au 23 septembre, la semaine culturelle indonésienne a été ouverte à la galerie d'art "Ezzou'Art" à Alger, par l'ambassadeur de la République d'Indonésie, Chalief Akbar, à l'occasion de la double célébration du, 78 anniversaire de l'indépendance de l'Indonésie et du Soixantenaire de l'Amitié algéro-indonésienne. Rappelant la "profondeur des relations algéro-indonésiennes", l'ambassadeur, a exprimé la volonté de son pays d'œuvrer à la "consolidation des échanges culturels et scientifiques entre les deux pays". L'exposition, "l'Indonésie rencontre l'Algérie" a été égale-

ment portée par la thématique d'"explorer la beauté de l'Indonésie", à travers ses recettes gastronomiques, son cinéma, des démonstrations "Batik" (technique de dessin sur tissu avec un fondu de cire liquéfié) et la photographie d'art qui restitue au regard du visiteur, les sites et les repères par lesquels se distingue l'archipel. Par ailleurs, la cinémathèque d'Alger prévoit de projeter à la fin du mois en cours, "Buya Hamka", un des films les plus célèbres d'Indonésie, réalisé par Fajar Bustomi, racontant l'histoire d'un savant professeur, grand militant pour l'indépendance de l'Indonésie. Dans cette exposition, les visiteurs peuvent ainsi apprécier différents temples (de Shiva et Ulun Danu Bratan à Bali), plages (Kelengking Nusa Penida et Uluwatu), terrasses (Majalengka et Panyauweyan en Java occidentale et



les Rizières du Tagalalang à Bali), îles (Komodo à l'est de Nusa), lacs (Kelimutu Flores), pour finir avec le gigantisme urbain qui consacre la modernité de Jakarta, la capitale. L'archipel est également symbolisé par le théâtre "wagang kulit" d'ombres et de marionnettes qui remonte aux épopées hindoues et qui est également représenté dans cette exposition. **Avec APS**

SOIXANTENAIRE DU RECOUVREMENT DE LA SOUVERAINETÉ NATIONALE

Quel bilan culturel en tirer ?

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a présenté, samedi à Alger, le bilan des projets culturels réalisés par son secteur dans le cadre de la célébration du soixantième anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale. Cette réunion d'évaluation s'est déroulée en présence du Conseiller du président de la République chargé de la culture et de l'audiovisuel, Ahmed Rachdi, du Conseiller du président de la République chargé des Archives et de la mémoire nationales, Abdelmadjid Chikhi, de présidents d'instances nationales, d'artistes et d'autres personnalités. Dans le domaine du cinéma, "dix-sept (17) œuvres cinématographiques ont été produites, dont onze (11) courts métrages et six (06) documentaires", en plus de l'organisation de caravanes et de tournées artistiques et de projections cinématographiques. Des ateliers de formation, concernant les spécialités de l'industrie cinématographique, ont également été organisés dans diverses wilayas, précise le directeur du développement et de la promotion des arts au ministère, Cheddad Bazie. Pour le théâtre, "seize (16) œuvres théâtrales ont été produites", en plus de l'organisation d'événements et de tournées artistiques spéciales dédiées au quatrième art, au cours desquelles "100 spectacles théâtraux" ont été présentés dans différentes wilayas, ajoute M. Bazie. De plus, "trois (03) chorégraphies et deux concerts" ont également été présentés à l'Opéra d'Alger Boualem-Bes-saih. Dans le domaine de l'édition, la Bibliothèque nationale-

le (BN) a été enrichie de "79 nouveaux titres, avec une moyenne de mille (1.000) exemplaires pour chaque titre". Ces publications ont couvert divers domaines dont les arts, la littérature et les études historiques, en arabe, en amazigh, en français, et en braille, selon les déclarations de directeur du livre et de la lecture publique au ministère, Tidjani Tama. En outre, une rencontre internationale intitulée "La résistance culturelle en Algérie pendant la révolution nationale, une lutte pour la liberté", a été organisée dans le cadre de la célébration du soixantenaire, ayant mis en exergue la justice de la révolution algérienne et sa dimension internationale et humanitaire, sous le parrainage du Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, rappelle M. Tama.

Dans le domaine des spectacles musicaux et des caravanes artistiques, un programme culturel a été élaboré comprenant "de grands concerts dans huit wilayas", a déclaré le directeur de l'organisation de la diffusion du produit culturel et artistique, Smail Inzarene. "Les dix nouvelles wilayas ont également eu leur part de ce programme", ajoute-t-il, rappelant l'organisation, également des Journées nationales du chant révolutionnaire et de nombreuses soirées poétiques nationales ont été organisées. En ce qui concerne les arts plastiques, une exposition collective mobile intitulée "60 ans de créativité d'art plastique algérien" a été organisée avec la participation de plus de 60 artistes, issus de plusieurs wilayas du pays, ajoute Inzarene.

I.M./Agence

LE PLASTICIEN M'HAMED BOUHEDDADJ DÉVOILE SON EXPOSITION

«De la préhistoire à l'après-histoire»

Le plasticien M'hammed Bouheddj a présenté, jeudi à Alger, une exposition de sculpture sur bois, dédiée à la préhistoire et l'évolution humaine, agrémentée d'un grand nombre de peintures dont une collection explorant l'art rupestre algérien. Accueillie à la galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria, cette exposition, intitulée "De la préhistoire à l'après histoire", remonte aux premiers balbutiements de l'art universel tout en proposant des sculptures retraçant l'évolution humaine sur quelques périodes charnières avec un choix de bois couleur d'ébène qui plonge d'entrée le visiteur dans l'ambiance du continent africain, berceau de l'humanité. Les sculptures de M'hammed Bouheddj abordent la période des chasseurs-cueilleurs avec des œuvres réalistes ou parfois figuratives restituant des fonctions, des tranches de vie supposées, des rituels ou encore des métiers. Le rapport ininterrompu de l'être humain à la terre nourricière s'illustre dans la sculpture "Offrande" qui représente le travail de transformation des produits de la terre à une période où l'humain devait

faire preuve d'une grande ingéniosité pour se nourrir et dépendait complètement du fruit de son travail et des saisons. Avec de nombreuses autres sculptures, l'artiste explore l'évolution des armes et de la guerre avec des inspirations des guerres de l'antiquité et de l'art rupestre avec des archers, et des soldats avec différentes armes et boucliers pour arriver à l'escrime, devenu une discipline sportive, en passant par des allusions à l'armée régulière typique de l'empire romain. L'évolution vers ce que l'artiste définit comme "l'après histoire", il la restitue à travers deux œuvres représentant le génie de l'être humain par le choix de la harpe, symbole de raffinement dans l'harmonie sonore, dans la conception et dans l'exécution. Autour de toutes ces sculptures, l'artiste expose également une cinquantaine de toiles dans différents styles, techniques et recherches artistiques. Cependant, une collection, dédiée à l'art rupestre, attire particulièrement l'œil du visiteur par son universalité, son authenticité et sa profondeur. L'art rupestre, entre les mains de M'hammed Bouheddj, exprime la naissance des

arts et les toutes premières expressions humaines, à travers une série de toile respirant la terre et finement ciselées de blanc, restituant autant le dessin, la peinture que la gravure qui font du parc du Tassili N'Ajjer à Djanet, le plus grand musée à ciel ouvert du monde et un joyau du patrimoine universel classé à l'Unesco. Malgré une insuffisance en scénographie, les représentations d'humains, d'animaux et de créatures imaginaires et l'omniprésence de la terre replace l'exposition toute entière dans son contexte africain en remettant l'humanité et son évolution dans son berceau. Né à Tlemcen en 1948, M'hammed Bouheddj, qui a toujours "vécu pour l'art et par l'art", comme il aime à le rappeler, expose ses œuvres depuis le début des années 1980 dans de nombreux pays. Le sculpteur et artiste peintre a également ouvert, après de nombreuses années à l'étranger, un atelier et espace d'exposition dans sa ville natale. L'exposition "De la préhistoire à l'après histoire" est ouverte au public jusqu'au 14 octobre prochain

I.M./Agence

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE AIN DEFLA
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

MISE EN DEMEURE N°01

Une mise en demeure n°01 est lancée à l'encontre de l'entreprise EGTPH Laghribi Djamel dont le siège a lahdeb el teref 513 secteur 02 Dabdaba- Bechar - AIN DEFLA titulaire du marché N°23/2022 du 29/12/2022 et visé par le comité des marchés publics de la wilaya le 29/12/2022 sous le n° 2092022 relatif au projet : **LOT N°03 : Réalisation d'un réservoir tampon 500 m³ dans le cadre de l'opération : Renforcement de l'alimentation en eau potable de la commune de Djemaa Ouled Cheikh à partir du nouveau Forage à Sidi Lakhdar.**

A cet effet, l'entreprise est mise en demeure de reprendre les travaux et d'approvisionner le chantier en moyens adéquats, dans un délai de huit (08) jours, à partir de la première parution dans les quotidiens nationaux ou BOMOP.

Faute de quoi, il sera fait l'application de plein droit des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur aux torts exclusifs de l'entreprise.

L'EXPRESS DU 18/09/2023

ANEP : N° 2316023092

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة الإتصال

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

COMMUNIQUÉ

Sous le haut patronage du Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Le Ministère de la Communication annonce le lancement de la neuvième édition du «Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel». Le prix est décerné le 22 octobre 2023, Journée nationale de la Presse.

LES THÈMES RETENUS POUR CETTE NEUVIÈME ÉDITION SONT:

- «La Nouvelle Algérie et la problématique de la sécurité alimentaire et hydrique»
- «La Nouvelle Algérie : Renforcement des capacités et de la créativité de la jeunesse»
- «La sécurité énergétique et ses dimensions géopolitiques»

Le prix vise à encourager et promouvoir la production de la presse nationale sous toutes ses formes, à stimuler l'excellence, la créativité, le professionnalisme et à instaurer la culture du mérite, en récompensant le meilleur travail journalistique en lien avec les sujets proposés, réalisé individuellement ou collectivement.

La candidature pour la participation au prix du «Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel», est ouverte dans les catégories suivantes :

- Presse écrite :** article de fond, reportage et enquête
- Information télévisuelle :** reportage, enquête, documentaire.
- Information radiophonique :** reportage, et enquête
- Presse électronique :** œuvre d'information diffusée sur le net.
- Illustration :** photographie, dessin et caricature de presse.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- Les œuvres présentées doivent avoir fait l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période allant du 22 Octobre 2022 au 10 Octobre 2023.
- Être de nationalité Algérienne ;
- Justifier d'un minimum 03 ans d'exercice de la profession.
- Ne pas être membre du jury.
- La participation peut être à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre.
- Le candidat dans la catégorie photo peut participer avec plus d'une œuvre.
- Les lauréats du Prix du Journaliste Professionnel dans les différentes catégories ne sont pas autorisés à participer au concours pour une durée de 03 années consécutives.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE SE COMPOSE DE :

- 03 exemplaires des œuvres proposées.
- Une copie de la carte nationale d'identité.
- Une copie de la carte professionnelle.
- Un certificat de travail attestant de trois années d'expérience.
- Le formulaire dûment rempli (Téléchargeable sur le site Web du ministère) : <https://ministerecommunication.gov.dz>

Les dossiers de participation sont adressés à Monsieur le Président du jury du « Prix du Président de la République du journaliste professionnel », par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ministère de la Communication, B.P. No. 474, Bir Mourad Rais, Alger, ou Déposés au siège du Ministère de la Communication, Bureau No. 701, 7ème étage. La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 10 octobre 2023

L'EXPRESS DU 17/09/2023

ANEP : N°0099

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE LA WILAYA D'ILLIZI

Adresse : Nouvelle cité administrative Illizi
Nif N°: 098433015003341
N° De l'opération : CSGCL2023

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

La Direction de l'environnement de la Wilaya d'ILLIZI lance une d'appel d'offres pour l'aménagement espaces verts à travers la commune d'illizi

Loi 01 : pers de SKTM et cite centr.

Loi 02 : cite 20 aout et cite Djâbir.

Les capacités permettant de participation à cette d'appel d'offres :

Certificat de qualification et de classification professionnelle, deuxième degré (02) ou supérieur, un bâtiment principal ou secondaire qui contient des travaux d'espaces verts ou des travaux forestiers,

Toutes les entreprises peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de Direction de l'Environnement de La Wilaya d'illizi

Les offres accompagnées des documents suivants :

1- Dossier de candidature

- la déclaration de candidature, jointe en annexe, renseignée, datée et signée.
- la déclaration de probité, jointe en annexe, renseignée, datée et signée,
- la copie des statuts de la société, si soumissionnaire personne morale.
- documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Copie conforme du certificat de qualification et de classification professionnelle.
- Liste de l'encadrement du projet appuyé par des justifications de diplômes et déclaration aux services de la CNAS pour les cadres
- Liste des moyens matériels mis à la disposition du projet appuyé par des justifications prouvant la propriété du matériel (les cartes grises - certificats d'assurance en cour de validité)
- Copie conforme du registre commercial électronique.
- Certificat de dépôt des comptes 2018 ou 2022
- Planning prévisionnel d'exécution des travaux renseignée, datée et signée

2- OFFRE TECHNIQUE:

N° Désignation des pièces

- 01 Déclaration à souscrire datées et signées
- 02 L'instruction aux soumissionnaires, Cahier des charges dûment remplies, datées et signées
- 03 Mémoire technique justificatif dûment remplies, datées et signées

-3- OFFRE FINANCIÈRE

N° Désignation des pièces

- 01 Lettre de soumission dûment remplie, datée et signée.
- 02 Bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté et signé.
- 03 Devis quantitatif et estimatif dûment rempli, daté et signé.

NB : Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum dix jours (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché (Art 69 du D.P 15/247)

Les offres doivent être déposées auprès de la : Direction de l'Environnement de La Wilaya d'illizi le dixième (10ème) jour à compter du 1er jour de la publication du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux et ce avant 14:00 H

Les offres techniques et financières devront être distinctes et contenues dans des plis séparés avec indication pour chaque pli « Offre technique » et « Offre financière » Elles sont remises en un seul pli, sous double enveloppe dont l'extérieure sera anonyme et ne contenant que la mention

A monsieur le directeur de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya d'illizi l'aménagement espaces verts à travers la commune d'illizi

Loi 01 : pers de SKTM et cite centr.

Loi 02 : cite 20 aout et cite Djâbir.

«à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres» Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant trois mos + durée de préparation des offres comptée à partir de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis (technique et financière) se fera à 14 H30, en séance publique au Siège de La Direction de l'Environnement de La Wilaya d'illizi.

Au cas où la date de l'ouverture coïncide avec une journée non ouvrable, l'ouverture des plis s'effectuera le Premier jour ouvrable suivant à la même heure.

Nb:

-Est exclue toute offre ne répondant pas aux conditions d'éligibilité demandé, même si l'offre financière est moins disant

L'EXPRESS DU 18/09/2023

ANEP : N° 2316023128

Sur page Facebook:
L'EXPRESSDZ

L'EXPRESS

BLUES DIVISION 24 COUPE DU MONDE TRICE À LA FRANCE

L'ARGENTINE SUR LE TOIT DU MONDE

MESSI

Contactez le service pub au numéro de téléphone/ fax : 023.70.99.92

COVID-19

L'OMS réclame à Pékin un «accès total» pour déterminer l'origine du virus

La communauté internationale n'est pas parvenue pour l'instant à déterminer avec certitude l'origine de la COVID-19, même si, a priori, les premiers cas ont été détectés fin 2019 à Wuhan en Chine. Le chef de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est dit prêt à envoyer une nouvelle mission d'experts en Chine pour percer les origines de la COVID-19, réclamant, dans un entretien au FT, «un accès total». «Nous pressons la Chine pour qu'elle donne un accès total et nous demandons aux pays de soulever la question lors de leurs réunions bilatérales [pour inciter Pékin] à coopérer», a déclaré Tedros Adhanom Ghebreyesus au Financial Times. Il y explique que l'OMS a déjà demandé «par écrit» à la Chine «de nous fournir des informations... et nous sommes prêts à envoyer une équipe si elle nous le permet».

La communauté internationale n'est pas parvenue pour l'instant à déterminer avec certitude l'origine de la COVID-19. Si, a priori, les premiers cas ont été détectés fin 2019 à Wuhan en Chine, deux théories s'affrontent : fuite d'un laboratoire de la ville où ces virus étaient étudiés ou animal intermédiaire ayant infecté les personnes qui fréquentaient un marché local. Une équipe de spécialistes sous la houlette de l'OMS et

accompagnée de collègues chinois avait enquêté en Chine début 2021. Dans un rapport conjoint, ils avaient privilégié l'hypothèse de la transmission à l'homme du virus hautement contagieux par un animal qui a joué l'intermédiaire entre la chauve-souris et l'homme, peut-être dans un marché de la cité chinoise. Le Dr Tedros a par la suite affirmé que «toutes les hypothèses restent sur la table». Aucune équipe n'a pu retourner en Chine et les responsables de l'OMS ont réclamé à de multiples reprises des données supplémentaires.

Le Dr Tedros a affirmé à plusieurs reprises que l'OMS n'entendait pas abandonner les recherches et a appelé plusieurs fois Pékin «à faire preuve de transparence dans le partage des données, à mener les enquêtes nécessaires et à en partager les résultats». L'OMS a levé en mars le niveau maximal d'alerte pour la pandémie. Grâce aux vaccins, à l'immunité acquise après une contamination, et à de meilleurs traitements, le virus est aujourd'hui bien davantage sous contrôle, même si avec l'arrivée de l'automne, les infections sont à nouveau en augmentation dans l'hémisphère Nord, et de nouveaux variants sont apparus.

In La Presse

CRISE MIGRATOIRE À LAMPEDUSA

Von der Leyen appelle les pays européens à accueillir les migrants arrivés en Italie

La cheffe du gouvernement italien Giorgia Meloni et la présidente de la Commission européenne Ursula Von der Leyen se sont rendues à Lampedusa ce dimanche 17 septembre. Elles ont appelé à l'aide aux partenaires européens de l'Italie pour gérer les flux migratoires en provenance de l'Afrique du Nord et à accueillir une partie des migrants ayant franchi la Méditerranée. Les deux dirigeantes se sont retrouvées sur cette partie de l'île sous tension

arrivent chaque été et poursuivent leur voyage vers d'autres pays européens. «C'est l'avenir que l'Europe veut se donner qui est en jeu ici car l'avenir de l'Europe dépend de la capacité de l'Europe d'affronter les grands défis», comme ces flux migratoires incontrôlés, a déclaré Giorgia Meloni. La dirigeante italienne reproche à ses partenaires européens de manque de solidarité envers l'Italie, qui a accueilli sur son territoire près de 130.000 migrants depuis le début de l'année. La présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen a poursuivi le discours en déclarant que l'immigration irrégulière avait besoin d'une «réponse européenne» et a appelé les autres pays de l'UE à accueillir une partie des migrants arrivés en Italie.

«L'immigration irrégulière est un défi européen qui a besoin d'une réponse européenne», a-t-elle dit à la presse, appelant

«les États membres à accueillir» des migrants débarqués en Italie. La dirigeante européenne a également proposé un plan pour affronter l'urgence, consistant notamment à élargir la mobilisation de Frontex pour lutter contre les passeurs, accélérer l'aide financière à la Tunisie, principal pays de départ sur cette route migratoire, et à renforcer les «voies légales de l'immigration».

In Le Figaro



depuis une semaine à cause de l'arrivée massive de plus de 8500 migrants, située à 150 km des côtes tunisiennes. Elles ont visité le centre d'accueil puis le port où sont amarrées des dizaines d'embarcations de fortune sur lesquelles embarquent les candidats à l'exil. Le Figaro fait le point sur la situation.

Giorgia Meloni a estimé dimanche que «l'avenir de l'Europe se joue» sur l'île de Lampedusa où des dizaines de milliers de migrants

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'ENVOL DES PRIX DU RIZ PRÉFIGURE LES RISQUES ALIMENTAIRES LIÉS AU CLIMAT

A cause d'El Niño, phénomène météorologique naturel qui dure de neuf à douze mois et qui devrait se renforcer à la fin de cette année, les «conditions climatiques extrêmes» pourraient se multiplier.



Le prix du riz qui s'est envolé à son plus haut niveau depuis quinze ans, après les restrictions imposées par l'Inde sur les exportations de cette céréale, préfigure la façon dont le changement climatique va perturber l'approvisionnement alimentaire mondial, selon des experts. Les prix du riz ont bondi de 9,8 % en août, annulant les baisses d'autres produits de base, a annoncé la semaine dernière l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). C'est l'annonce en juillet par l'Inde, qui représente 40 % des exportations mondiales de riz, d'une interdiction des ventes de riz non-basmati à l'étranger, qui a mis le feu aux poudres. New Delhi a justifié cette mesure par une flambée des prix du riz sur son marché intérieur provoquée par la géopolitique, le phénomène climatique El Niño et des «conditions climatiques extrêmes».

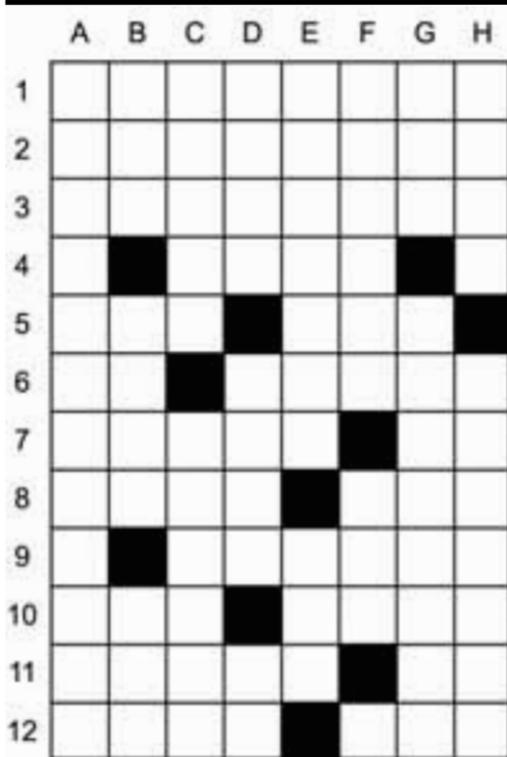
Cette année devrait être la plus chaude jamais connue par l'humanité et l'impact du phénomène saisonnier El Niño pourrait encore aggraver la situation. Malgré de graves inondations dans certaines zones du nord de l'Inde, ce mois d'août a été le plus chaud et le plus sec jamais enregistré dans le pays. La mousson, qui apporte jusqu'à 80 % des précipitations annuelles du pays, a été bien inférieure à la normale. Les restrictions imposées par l'Inde en juillet font suite à un embargo, en septembre, sur les exportations d'une autre variété de riz, aliment essentiel dans certaines régions d'Afrique. Jusqu'à 8 % des exportations mondiales de riz pour 2023/24 pourraient désormais être retirées du marché, selon une analyse de BMI, qui fait partie de l'agence de notation Fitch. Pour l'instant, la crise a offert une opportunité à la Thaïlande et au Vietnam, les deuxième et troisième exportateurs mondiaux, d'augmenter leurs exportations. Nguyen Nhu Cuong, un responsable du ministère vietnamien de l'agriculture et du développement rural, se félicite d'une «récolte exceptionnelle» et envisage d'augmenter les semis. Mais la sécheresse qui accompagne El Niño pourrait menacer les récoltes, s'inquiète Elyssa Kaur Lud-

her, du programme sur le changement climatique en Asie du Sud-Est de l'Institut Iseas-Yusof Ishak. «Je pense que la fin de cette année et surtout le début de l'année prochaine seront très, très difficiles», prévient-elle. El Niño, un phénomène météorologique naturel, dure généralement de neuf à douze mois et devrait se renforcer à la fin de cette année. Avant même les restrictions imposées par l'Inde, son effet faisait grimper les prix à l'exportation du riz, selon BMI.

En Thaïlande, les précipitations sont actuellement 18 % inférieures aux prévisions pour la période, a indiqué en septembre l'Office des ressources nationales en eau. Des pluies tardives pourraient encore compenser le déficit, mais l'agence se dit «préoccupée» par une sécheresse provoquée par El Niño. L'impact porte plutôt sur les prix que sur l'offre, relève Charles Hart, analyste des matières premières agricoles chez Fitch Solutions : «On n'assiste pas à une période de pénurie de riz.» Cette situation est susceptible de ponctionner les stocks reconstitués après la pandémie de Covid-19 et d'inciter les importateurs à obtenir de nouveaux accords et à imposer des limites localement.

Les Philippines, important importateur, viennent de signer un accord avec le Vietnam pour stabiliser l'offre, quelques jours après avoir annoncé un plafonnement des prix. Mais pour les plus pauvres, des prix élevés signifient moins de nourriture. «C'est aussi une question de stabilité sociale, c'est une question politique» à laquelle les dirigeants doivent être attentifs, note Elyssa Kaur Ludher. Le changement climatique peut faire baisser la productivité, avec une baisse des rendements agricoles à mesure que les températures augmentent, mais il augmente également la probabilité d'événements extrêmes comme les inondations de 2022 au Pakistan. «Les marchés mondiaux d'exportation de céréales sont relativement concentrés, de sorte que ce type de risque climatique extrême se concentre sur quelques marchés», ajoute Charles Hart. **In Le Monde**

Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

- A. Il exprime toute notre gratitude.
- B. Variété de pomme (d'). Bénédiction avec urbi. Elle s'enfonce dans les côtes.
- C. Aéral la terre. Anneau pour un aviron.
- D. Jeune mais déjà têtue. Il domine dans le Jura. Pour la Sainte Vierge.
- E. Base de la farine. Pouffe.
- F. Élevée dans un parc. Pieu très pointu.
- G. D'un auxiliaire. Exploitant d'un navire.
- H. Qui ne fait pas partie d'un monde imaginaire. Elle tient chaud la nuit.

VERTICALEMENT

- 1. Dire et redire.
- 2. Teille une affaire difficile à mener.
- 3. Un tout petit groupe dans un grand groupe.
- 4. Château pour Diane.
- 5. Il bat une dame. Joli perroquet.
- 6. Le chrome en bref. Employé de notaire.
- 7. Ancien Espagnol. Mémoire de disque.
- 8. Pays de l'Union. Ville au pied des Pyrénées.
- 9. Couche sédimentaire.
- 10. Temps sans commune mesure. Terre antillaise.
- 11. Contredisant. Vieille note.
- 12. Abri de toile. Bœuf préhistorique.

LES MOTS FLÉCHÉS

Clues for the word search:

- DIRCON-FÉRENCES
- ECHU PAR DROIT
- ABNÉ-GATION
- DERNIER MATCH
- MYOPE
- BIEN MAL PRONONCÉ
- NOUVEAU CHEF DU PÉR-SONNEL
- AXES OPPOSÉS
- CÔTÉ D'UN LEVER
- BRIQUET DE TABLEAU DE BORD
- S'ES-CLAFFE BÉTEMENT
- COUVERTURES DE MAISONS
- RADAR DES FONDS
- UN VRAI POISON 1
- DE VILLE. IL NE PRO-POSE PAS DE CHAM-BRES
- GAIN
- COBALT AU LABO
- ASTRE NOCTURNE
- LAIT ENFANTIN
- IL RÉDUIT LE COÛT DE L'AS-SURANCE
- COEFFI-CIENT DE MATHS
- IL RAPPORTE DIX POINTS À LA BELOTE
- C'EST L'OCCA-SION... OU JAMAIS
- NETTOYAI
- AMASSER UN PÉCULE
- IL COULE DU PIS
- ESPAGNOL D'AUTRE-FOIS
- IL RÉDUIT LE COÛT DE L'AS-SURANCE
- COEFFI-CIENT DE MATHS
- IL RAPPORTE DIX POINTS À LA BELOTE
- CORTÈGE DE MARIAGE
- FILS D'UN PROCHE
- BARRAGES CONTRE LES VAGUES
- FIN
- SAPEUR-POMPIER
- TYPE DE SOCIÉTÉ
- DÉTÉR-MINANT DÉMONS-TRATIF
- CADEAU À DIANE
- PRÉNOM MASCULIN
- UNE BANDE À LA RADIO
- OPUS ABRÉGÉ
- ANCIENNE COLÈRE
- PRONOM RÉFLÉCHI
- MOT À MOTIE
- CHAMP OÙ BROUENT LES VACHES
- EFFACÉE PETIT À PETIT
- NOR-MALISER



SIDOKU

				1	4	8		
						9		
	2	4	5	6	8	7		
1	5	8						3
			7		1			
3						4	1	2
		5	8	9	7	1	4	
		6						
		9	2	5				

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

AMBROISIE AUSCULTER BLAFARD EGLISE EPARGNE FEBRILE FISC FLEURISTE GIRL
ILLUSOIRE INDIVIDU INSCRIRE ISOLANT JEEP KINESISTE KRAK MISCIBLE PETROLE
PINEDE REVANCHE TRAC VOEU VOYELLE ZONAGE

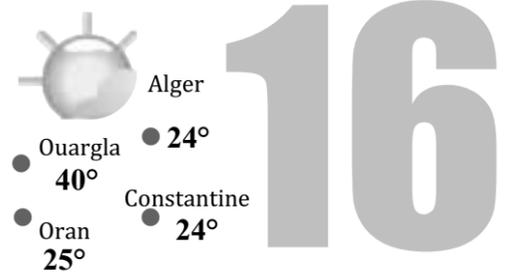
C	S	I	F	V	V	Z	K	A	R	K	A
E	D	N	L	E	O	F	O	E	I	M	T
H	R	D	E	L	E	Y	T	N	B	N	E
C	A	I	U	B	U	L	E	R	A	P	E
N	F	V	R	I	U	S	O	L	A	G	D
A	A	I	I	C	I	I	O	R	L	C	E
V	L	D	S	S	S	S	G	I	T	E	N
E	B	U	T	I	I	N	S	G	R	E	I
R	A	E	E	M	E	E	I	J	E	E	P

PLUS DE 11 MILLIONS D'ÉLÈVES REJOIGNENT LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DEMAIN

Plus de 11 millions d'élèves rejoindront les établissements scolaires mardi au titre de l'année scolaire 2023/2024, encadrés par plus de 500.000 enseignants, dans près de 30.000 établissements éducatifs à travers le pays, et ce, à la lumière de nouvelles mesures organisationnelles et pédago-

giques visant à assurer une éducation de qualité. En prévision de ce rendez-vous, le ministère de l'Éducation nationale a défini deux thèmes pour la rentrée des classes. Le premier thème, intitulé "L'enfant et les technologies de l'information et de la communication", concerne les élèves des

cycles primaire et moyen, tandis que le deuxième, intitulé "Renforcer la cohésion nationale", est réservé aux élèves du cycle secondaire. Une vaste campagne de nettoyage et de décoration des établissements scolaires et de leur environnement a également été organisée à travers le pays.



FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
04:58	12:42	16:11	18:50	20:13

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023 // N°643 // PRIX 20 DA

COMMERCE EXTÉRIEUR

Les produits algériens tentent de se faire une place en Ouganda

En marge de cette manifestation, une délégation d'hommes d'affaires algériens de haut niveau effectuera une visite dans ce pays, a fait savoir l'ALGEX.

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations organise une Foire de produits algériens en Ouganda, du 30 septembre au 2 octobre, a annoncé l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX). "Nous informons l'ensemble des opérateurs économiques algériens de l'organisation par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations d'une Foire de produits algériens en Ouganda, prévue du 30 septembre au 2 octobre 2023 dans ce pays", a précisé l'ALGEX sur son site web. Cette



manifestation économique "importante" vise à encourager l'exportation des produits algériens dans les marchés africains en concrétisation de "la stratégie et du programme de l'Etat de promouvoir les capacités de production diversifiées et fortes de l'économie nationale en vue de hisser la dynamique et la cadence de l'exportation hors hydrocarbures dans le cadre des efforts déployés par notre pays pour promouvoir le produit national". A l'occasion de cette Foire, "tous les acteurs et opérateurs économiques activant dans différents secteurs auront l'opportunité d'accéder aux marchés africains

en général et à ceux ougandais en particulier, à travers notamment la conclusion de conventions de partenariat avec des hommes d'affaires africains". En marge de cette manifestation, une délégation d'hommes d'affaires algériens de haut niveau effectuera une visite à ce pays, a fait savoir l'ALGEX. Pour participer à cette Foire, les opérateurs économiques algériens peuvent s'inscrire sur le site web de l'Agence : <https://www.algex.dz> ou contacter les services d'organisation des manifestations de l'ALGEX via l'e-mail : ents.algex@gmail.com ou par fax : 023838767. **R.E.**

de plus sa nouvelle promotion sur l'acquisition de l'offre "IDOOM Fibre", et ce, en réponse à la demande de ses clients. Cette promotion s'adresse aux "nouveaux souscripteurs particuliers éligibles à la gamme IDOOM Fibre (à partir de 15 Mbps) au tarif exceptionnel de 1000 DA seulement. Cette offre comprend un modem optique, le kit d'installation, et un (01) mois de connexion en illimité offert". "Cette réussite témoigne, encore une fois, selon ladite entreprise, de l'engagement continu de l'entreprise de moderniser et d'étendre son réseau de fibre optique à l'ensemble des citoyens algériens où qu'ils soient". **Ben Youcef**

LA BARRE D'UN MILLION D'ABONNÉS ALGÉRIE TÉLÉCOM N'EST PAS LOIN

L'opérateur public Algérie Télécom a annoncé, hier, dans un communiqué, avoir enregistré son 900 000^e client, ce dimanche, au niveau du village Tirimite, Boghni, wilaya de Tizi-Ouzou, "Algérie Télécom est ravie d'annoncer qu'elle a franchi le cap des 900 000 clients en Fibre Optique FTTH (Fiber To The Home), se rapprochant ainsi de la barre symbolique du million. Pour marquer cet important évènement, Algérie Télécom a décidé d'honorer son 900 000^e client +Iboom Fibre+ en lui offrant "une année d'internet gratuite et illimitée avec un débit de 300 Mbps". Rappelons que "Algérie Télécom" a décidé de prolonger d'un mois

IL S'EST RÉUNI HIER AVEC LES ÉDITEURS DE JOURNAUX PRIVÉS

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION PROMET D'AGIR POUR RÉGLER LES PROBLÈMES DONT SOUFFRE LA PRESSE

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab s'est réuni, hier au siège de son département ministériel, avec les éditeurs de journaux privés. Laagab a à cette occasion appelé à « la nécessité de s'orienter vers la transition numérique », indique le ministère dans un communiqué. Selon la même source, le ministre de la Communication et "après avoir dressé un diagnostic minutieux de la situation de la presse écrite en Algérie, a appelé les responsables de ces établissements d'information à la nécessité de s'orienter vers la transition numérique, mettant en avant la forte concurrence que connaît actuellement la presse électronique".

Evoquant les difficultés et les obstacles auxquels est confrontée aujourd'hui la presse écrite, M. Laagab a réaffirmé que "l'Etat algérien est mû par une intention sincère et sérieuse de mettre le secteur sur les rails, à travers le parachèvement des lois régissant le secteur et l'installation des institutions à même de l'encadrer, à l'instar de l'Autorité de régulation de la presse écrite, ainsi que le Conseil de déontologie de la profession qui auront un rôle important dans l'organisation et le développement du secteur", ajoute le communiqué. Cette rencontre a également constitué, poursuit la même source, "une opportunité d'évoquer les aspects effectifs qui devront apporter des solutions efficaces et pratiques aux problèmes des journaux et relancer le secteur". De leur côté, "les responsables et les directeurs des journaux nationaux se sont félicités de cette rencontre, saluant l'initiative du ministre à écouter leurs préoccupations". **Y.B.**

PROJET DE LA VILLE MÉDIATIQUE :

LE MINISTRE DE L'HABITAT MOBILISE SES CADRES

Le ministre de l'Habitat, M. Tarek Belaribi, a présidé hier une réunion technique regroupant des cadres de son secteur et des représentants du bureau d'études chargé du suivi du projet de la nouvelle ville médiatique « Dzair Media City » à Ouled Fayet à Alger. Selon un communiqué du ministère, cette réunion a été consacrée au suivi du projet initié par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Un exposé général du projet a été présenté à cette occasion, notamment concernant les volets techniques et administratifs. Pour rappel, le Chef de l'Etat a posé, le 05 juillet dernier, la première pierre du projet de réalisation de ce projet. S'étendant sur une superficie de 74 hectares, « Dzair Media City » comprend une zone dédiée aux médias, des studios de tournage, un village d'artistes, un espace d'enseignement et de recherche, ainsi qu'une zone multi-services. La zone dédiée aux médias abritera les sièges de l'Entreprise publique de Télévision (EPTV), l'Agence Algérie Presse Service (APS), l'Établissement public de Télédiffusion d'Algérie (TDA), l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité (ANEP), la Radio algérienne et la chaîne « AL 24News ».

ASMIDAL

UNE PRODUCTION DE DOUZE MILLIONS DE TONNES D'ENGRAIS AZOTÉS PAR AN D'ICI 2030

Le P-DG du groupe Asmidal, Mohamed Tahar Heouaine, a considéré le rôle de l'ingénieur agronome comme « essentiel et fiable pour accompagner l'agriculteur à travers l'utilisation de méthodes scientifiques pour améliorer la production », notant, en sa qualité de président de l'Union arabe des engrais, que la production d'engrais des pays arabes représente un tiers de la production mondiale, selon l'agence officielle. Concernant la production nationale, le responsable a confirmé, en marge du 5^e congrès de l'Union nationale des agronomes (UNA), organisé, samedi dernier, à Alger, sous le slogan « L'ingénieur agronome, un acteur clé dans l'agriculture durable », que le groupe répond à 100 % aux besoins nationaux en engrais azotés, tandis que 70 % des besoins en engrais phosphatés sont satisfaits, soulignant les efforts du groupe pour augmenter la production au niveau de l'entreprise « Fertil », afin de répondre aux besoins nationaux pour ce type d'engrais à partir de l'année prochaine.

Quant aux engrais azotés, il a souligné que l'Algérie est considérée comme l'un des plus grands producteurs de ces matières au niveau régional, ajoutant que les investissements en cours permettront d'atteindre la production de 12 millions de tonnes par an d'ici 2030, ce qui donnera à l'Algérie une position de leader sur le marché international, surtout au vu des nombreuses demandes de produits algériens de la part de pays étrangers, selon le même responsable. **R.E.**

ALGÉRIE FERRIES LANCE UNE NOUVELLE PLATEFORME DE RÉSERVATION EN LIGNE

Dans un communiqué diffusé hier, la compagnie nationale de transport maritime Algérie Ferries a annoncé la mise en place d'une nouvelle plateforme numérique de réservation. Selon la même source, la mise en place de cette nouvelle plateforme nommée Algeria Ferries System s'inscrit dans le cadre de la modernisation du secteur et l'amélioration de la qualité des services. « Elle permettra un accès sécurisé et pratique aux clients de la compagnie », souligne la même source. **Y.B.**